

Le Québec change de visage

Depuis le début de cette guerre, le Québec traditionnel n'a cessé de se transformer. De jour en jour, il prend un nouveau visage. Autrefois vouée presque exclusivement à l'agriculture, l'activité de nos gens se tourne maintenant vers l'industrie, comme en fait foi un grand numéro spécial consacré à la province de Québec par le Financial Post.

Cette transformation d'une nation agricole en une nation industrielle ne fera que s'accroître, d'ici la fin de la guerre, et l'avenir dira si le Québec peut trouver son équilibre dans le fait qu'on ne trouvera plus qu'un habitant à la campagne pour deux à la ville.

En 1871, d'après les statistiques qui figurent dans l'intéressant document du Financial Post, 80% de notre population était rurale. En 1941 l'élément campagnard ne comptait plus que pour 37%. Et l'exode des campagnes n'a fait que s'accroître depuis 1941, à la faveur d'un effort industriel de guerre sans cesse accru. En 60 ans notre population urbaine a pratiquement doublé, quand la rurale est demeurée à peu près sédentaire. Un fait curieux est à noter: l'île de Montréal abrite en ce moment plus de la moitié de la population de toute la province de Québec.

"From the land to factories", s'écrit le Financial Post. Que devons-nous attendre de cette transformation?

Nous croyons que le Québec se restreindrait en ne voulant compter que comme province agricole. A tout prendre, la proportion des terres arables du Québec est assez minime en regard de la superficie générale dont la plus grande part est occupée par la forêt, la montagne et les eaux. Compte tenu de ses richesses naturelles en matières premières de toutes sortes, le Québec peut donc jouer un rôle industriel presque aussi important que celui de l'Ontario. La question est cependant de savoir si les Canadiens français peuvent jamais espérer y dominer.

Dans l'état actuel des choses, le développement économique nous fait courir un danger. Nous étions maîtres sur nos fermes, mais nous ne sommes trop souvent que salariés dans les industries des autres. Comme le capital n'est pas de notre côté, nous ne pouvons songer à devenir patrons d'usines. D'un autre côté, il serait vain de vouloir nous obstiner à boudier l'industrie, sous prétexte qu'elle ne nous appartient pas. Il faudra plutôt

nous résigner à faire nos classes industrielles, de façon à pouvoir jouer, du moins pour commencer un bon rôle de second plan, lequel nous familiarisera à la longue, par l'apprentissage, avec le rôle du patron.

L'éventualité d'un Québec à prédominance industrielle, pour l'après-guerre, doit nous amener à prendre dès maintenant certaines mesures de sécurité, comme par exemple l'établissement de lois sociales protégeant mieux l'ouvrier et lui permettant de développer sa technique et aussi la transformation de notre enseignement à tous les degrés. Si nous devons jouer un rôle, qu'il soit positif. Et pour cela, que nos écoles soient amenées à produire moins de professionnels et plus d'ingénieurs, de chimistes, de machinistes et d'habiles techniciens. Ainsi, la fortune tournera lentement à notre avantage.

Le perfectionnement industriel appliqué à toute activité humaine sera l'un des héritages de cette guerre. Qu'on en tienne ou non, il faut s'y résigner en entrevoir l'avenir non à travers un prisme de préjugés mais avec une lucidité déjà réaliste. Il est à prévoir que l'ère de la reconstruction produira dans tout l'univers un industrialisme concentré, que même les méthodes industrielles de production rapide et intensive seront de plus en plus appliquées à l'agriculture. La machine complétant son intrusion dans tous les domaines de l'activité, les standards de la production subiront d'importantes modifications dans le sens de la multiplicité et de la vitesse, sinon de la qualité. Il en sortira une nouvelle société pour laquelle, vraisemblablement, les habitudes traditionnelles de vie (qui subsistaient encore dans un entre-deux-guerres) ne survivront qu'à l'état de souvenir.

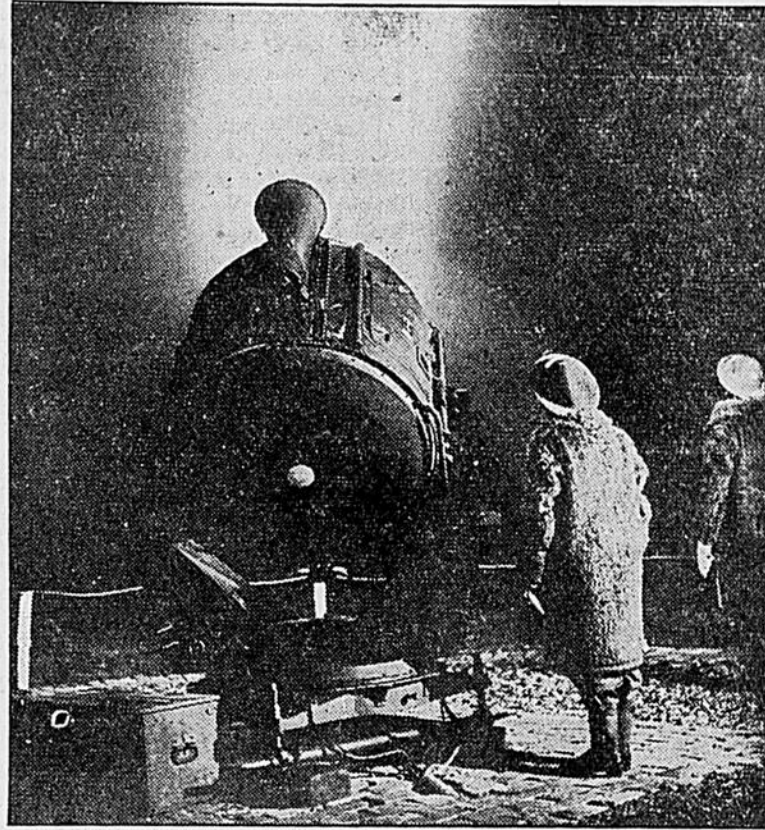
Le Québec doit prévoir ces importantes transformations qui auront cours dans le monde entier et se préparer tant dans le domaine agricole qu'industriel à y faire face, en mettant dès à présent de son côté le plus de chances possibles de succès.

Clément MARCHAND.

RATION - ACTUALITES

Pour renseignements importants, voyez à la page 7

Elles fouillent le ciel mystérieux



Rien n'est à l'épreuve des femmes dans cette guerre. Des équipes féminines manoeuvrent par exemple les projecteurs géants de la D.C.A., tâche qui était jusqu'ici réservée aux hommes. On voit ci-dessus des jeunes filles, bien protégées contre les nuits froides, diriger les rayons d'un projecteur sur un avion suspect.

Le président de l'Association des hebdomadaires prend, aux Communes, la défense de la presse

"La presse est une force directive; priver la société d'une telle force, c'est la condamner à périr", dit M. Lionel Bertrand. — Un éloquent plaidoyer.

Le président de l'Association des Hebdomadaires Canadiens-français, M. Lionel Bertrand, qui est aussi député fédéral du comté de Terrebonne, a prononcé un vigoureux discours, mardi, à la Chambre des Communes, pour prendre la défense de la presse. M. Bertrand a fait un plaidoyer solide, éloquent et sensé, et son discours portera sûrement des fruits.

"D'habitude, écrivait hier M. Léopold Richer, correspondant parlementaire du "Devoir", les journaux n'ont guère bonne presse à la Chambre des Communes. Quand on y parle d'un journal, c'est, plus souvent qu'autrement pour lui reprocher l'inexactitude d'un compte rendu, pour protester contre un article de rédaction. Parfois on s'appuie sur l'opinion d'un rédacteur pour étayer une thèse, mais le nom du journal cité suscite autant de sourires amusés que de commentaires approuvateurs. Hier les Communes ont entendu un journaliste de métier faire l'éloge de la presse, en exposer les griefs et les besoins, souligner les services qu'elle rend

au pays et à l'effort de guerre. M. Lionel Bertrand, député libéral de Terrebonne et directeur de l'hebdomadaire la "Voix des Mille-Iles", a fait porter tout son discours sur la presse quotidienne et hebdomadaire. Il a parlé en anglais. Son exposé, clair et soigné, a suscité un vif intérêt. Il est rare d'ailleurs que le jeune député de Terrebonne — M. Bertrand n'a que 37 ans — tombe dans la banalité. On peut parfois différer d'opinion avec lui sur certains points de doctrine politique, il faut reconnaître qu'il apporte toujours un grand soin à la préparation de ses discours.

"Les journaux, a déclaré M. Bertrand, ne demandent pas mieux que de renseigner le public: c'est leur rôle. Ils sont de telle façon organisés que d'un soleil à l'autre onze millions d'habitants sont saisis de la même nouvelle. Sans les journaux, que vaudrait l'effort de guerre? Quels succès obtiendraient les campagnes d'emprunt de la victoire et les organisations d'intérêt national? Qui renseignerait le public? (Suite à la page 9.)

ENTRE NOUS...

La décision des arbitres

Les trois arbitres chargés d'enquêter sur les conditions entourant l'établissement d'une convention collective à l'Hôtel de Ville ont donc été unanimes à recommander l'adoption du projet qu'avaient préparé, quelques mois plus tôt, les quatre syndicats des employés municipaux.

C'est une autre victoire syndicale sur l'intrigue et l'intrusion politique en matière administrative.

Il ne fait pas de doute maintenant que cette convention sera acceptée dans tous ses termes par le conseil de ville. Une fois ce document signé, l'administration de la ville aura été, pour ce qui est de l'emploi ou du congédiement des employés, rendue parfaitement indépendante de toutes les considérations politiques qui pouvaient autrefois fort inopportunément intervenir dans le choix ou la direction des employés. C'est une façon de commission de service civil qui, à l'avenir règlera les rapports entre employés et patrons.

Cette convention collective sera de nature à aider beaucoup notre géant municipal dans sa tâche, en ce qu'elle aura pour effet d'améliorer le rendement de notre fonctionnarisme, désormais assis sur des bases de justice et de sécurité.

Statistiques sur le Québec

De l'excellent reportage consacré par le "Financial Post" à l'effort de guerre du Québec, nous extrayons les statistiques et renseignements suivants :

Le Québec compte pour la moitié dans la production entière du papier et du bois de pulpe en Canada.

La production québécoise d'énergie électrique dépasse de 33% celle de l'Ontario.

Il s'est dépensé chez nous en 1940 pour 25 millions de dollars en bière et spiritueux, soit 5 millions de plus que l'on a dépensé pour l'achat des viandes.

Le Québec contient 8,381 usines de quelque importance. L'Ontario en possède 10,040.

600,000 ouvriers travaillent dans les usines de la province de Québec. Ils reçoivent en salaire 850 millions par année.

Nos usines québécoises produisent chaque année pour un montant de un milliard et demi de dollars, ce qui correspond à peu près au capital investi dans l'établissement de ces usines.

En MAURICIE

Histoire - Légendes - Récits

JEAN RIQUART

Premier colon de Ste-Anne de la Pérade
et ancêtre des familles Ricard (1667-1726)

(Suite et fin.)

ENFANTS DE JEAN RICARD

- 10) — **JEAN**, né en 1676 ou 1677. Epousa le 11 février 1708 Marie-Louise Mornault, âgée de 17 ans, fille de feu Jean Mornault et de Geneviève Trut. Le contrat de mariage fut passé la veille de la célébration, au presbytère de Sainte-Anne, en présence de M. Deleuze, curé. Jean Riquart père accorde à son fils "la jouissance de cinq ans durant de la terre qu'ils ont sur leur habitation de deux arpents de front tenant à la veuve Lévesque, . . . à prendre au costeau ou il y a eu une grange en tirant vers le bois debout, pour en jouir par le dit futur époux durant les cinq années, attendu que c'est pour le satisfaire des bons soins et autres services qu'il leur a fait".
- 20) — **CHARLES-SIMON**: Né en 1679. Marié le 7 mars 1707 à Marguerite Richer, fille de Pierre Richer et de Dorothee Brassard. Marguerite Richer avait douze ans, et l'époux en avait vingt-sept. Le contrat de mariage spécifie que "le dit futur époux a une habitation à lui appartenant, sise à Sainte-Anne". Charles Ricard avait en effet acquis de Pierre LeBoeuf, le 9 juillet 1702, une terre que LeBoeuf avait achetée de Thomas Pinot, entre Claude Rivard et Joseph Pinot.
- 30) — **CATHERINE**: Née le 22 novembre 1681 et baptisée le 30. Elle épousa à l'âge de 21 ans, le 29 janvier 1703, Louis Masson, âgé de 27 ans, fils de Gilles Masson et de Marie-Jeanne Gauthier. Le contrat de mariage dit que "les dits Jean Riquart et sa femme ont promis donner à leur fille le jour précédent leurs épousailles, une vache et une autre vache avecq son veau s'il y en a l'automne prochain" . . . "le futur époux a une habitation de quatre arpents de large, prenant par-devant sur la rivière Sainte-Anne entre Edmond Roy & le Sieur Masson père, et le dit Masson Père et sa femme ont promis donner à leur fils deux tauraux et une vache pour en disposer les dits futurs à leur volonté."
- 40) — **MARIEMADELEINE**: Née le 5 décembre 1683 et baptisée le 13. Elle épousa le 7 janvier 1706 Jean Brouillet, âgé de 24 ans, fils de Jean Brouillet et de Simonne Legas, de la paroisse de Charras, év'ché d'Angoulême. Jean Brouillet prit le surnom de Lavigneur, et obtint une concession de terre sur la rive ouest de la rivière Batiscan. Il mourut en 1718 ou au début de 1719, laissant sa veuve avec 4 filles et 4 fils dont un posthume. Son acte de sépulture n'apparaît pas aux registres de Batiscan ni de Sainte-Anne.
- 50) — **MARIE-RENEE**: Née le 26 mai 1686. Elle épousa Jean-Baptiste Gilles Dupont, qui s'établit à la Pointe du Lac.
- 60) — **THOMAS**: Né le 18 septembre 1691. Il épousa le 16 janvier 1716 Françoise Grignon, fille de Jacques Grignon et de Marie-Thérèse Richer (fille de Pierre Richer). Le 23 juin 1713, Thomas Riquart avait obtenu une concession du seigneur Dorvilliers, au bout de la terre de son père. Il eut dix enfants de Françoise Grignon, qui mourut le 16 février 1738. Le 10 septembre 1753, Thomas Riquart épousa, en secondes noces, Marie-Madeleine Courtois.
- 70) — **MARGUERITE**: Elle fut baptisée le 29 octobre 1693, et eut pour parrain Joseph Gouin et pour marraine Catherine Roy. Le 27 novembre 1713, elle épousa Jean-François Beaudouin, âgée de 25 ans, fils de feu Antoine Beaudouin et de Marie-Anne Dagnia, natif de Lobinière.
- 80) — **ANGELIQUE**: Née le 19 mars 1697. Elle épousa, en 1727, Etienne Talon, fils d'Etienne Talon dit le Bourdelais, soldat, et de Jeanne Lavergne. En 1730, ce ménage alla s'établir à la Pointe du Lac.
- 90) — **FRANÇOIS**: Baptisé le 27 juin 1699; il eut pour parrain Pierre Pinot et pour marraine Marie-Anne Gouin. Il épousa en 1731 Marie-Joseph Boisvert, fille de Jean Jobin dit Boisvert et de Françoise Renault, de Grondines. Il hérita de la terre paternelle en 1723, par contrat passé devant le notaire Dubreuil à Québec. Il eut dix enfants.
- 100) — **MARIE-JEANNE**: Baptisée le 2 mai 1702. Elle épousa, le 8 mars 1734, Jean-Baptiste Morand-Grimard, fils de Jean Morand et d'Elizabeth Dubois. Elle mourut le 14 mars 1740, à l'âge de 38 ans.

AUX PRISES AVEC LE SEIGNEUR DE LA PERADE

En 1715, un incident malheureux mit aux prises Jean Ricard avec le seigneur de la Pérade. On sait que ce dernier (Suite à la page 11)

"MON PAYS"

Pour faire connaître le Canada sous ses divers aspects.

Le but que s'est proposé la Radio officielle en créant cette tribune, c'est de faire connaître le Canada sous ses multiples aspects, géographie humaine et physique, vie économique et sociale, régime patronal et syndical, etc. Le Canada, ce n'est pas seulement le coin de terre où nous sommes nés, c'est le pays tout entier avec ses particularités linguistiques, avec ses aspirations, province par province, avec sa foi, sa volonté de vivre et de s'élever sans cesse vers un idéal qui n'est pas un mythe, mais une réalité, une force.

Ce qui rend intéressantes ces diverses études, c'est qu'elles sont présentées sous forme de sketches dramatiques. Leur adaptation est de Jean Desprez, avec la collaboration de M. Jean-Marie Nadeau, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

M. Hector Gratton écrit la musique de scène de "Mon Pays" et il dirige l'orchestre.

L'Hôpital Général de Québec fête ses 250 ans

L'Hôpital-Général de Québec comptera, le 1er avril prochain, 250 ans d'existence, et des cérémonies religieuses marqueront cet important anniversaire.

Le terrain où se trouve l'hôpital avait d'abord appartenu aux Récollets, qui y avaient construit en 1620 leur monastère de Notre-Dame-des-Anges. Chassés de Québec par les frères Kirk, en 1629, les Récollets ne revinrent au Canada qu'en 1670, et trouvèrent leur ancien couvent inhabitable après quarante ans d'abandon. Ils construisirent un nouvel édifice en 1671, et y ajoutèrent un corps de logis en 1677, une chapelle en 1678, et une sacristie en 1679.

Mgr de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, ayant été autorisé à ériger un deuxième hôpital à Québec, se porta acquéreur du couvent des Récollets, en septembre 1692, et y installa quelques vieillards. Le printemps sui-

IL NE POUVAIT DORMIR QUE DANS SA CHAISE

Mais aujourd'hui, grâce à l'emploi du "BRONKASEPTOL", nouveau remède contre la bronchite, il peut se reposer dans son lit toute la nuit sans aucun malaise.

En effet le nouveau remède "BRONKASEPTOL" pris avec de l'eau chaude, apporte un prompt soulagement dans toutes les affections des bronches, de la gorge et des poumons. Une dose prise au coucher facilite la respiration et procure un sommeil calme.

LA

Pharmacie HOULE

A votre service.
Vis-à-vis le Bureau de Poste
1356, Notre-Dame, Tél.: 57.
Trois-Rivières.

Saveur Sans Égale THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Lorsque la quantité est limitée, la qualité devient encore plus importante.

avant, exactement le 1er avril 1693, quatre religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec prenaient la direction de l'institution et celle-ci devenait l'Hôpital-Général.

Sauf quelques réparations faites en 1697, et l'entretien ordinaire de la maison, l'Hôpital-Général est aujourd'hui encore dans l'état où l'avaient trouvé ses premiers occupants d'il y a deux siècles et demi. L'édifice est l'un des plus vieux et des plus intéressants de la capitale, et il a la distinction, rare parmi les vieux édifices

de Québec, de n'avoir jamais été détruit ou détérioré par des incendies.

A raison de la guerre, les fêtes commémoratives du 250e anniversaire seront strictement religieuses et il n'y aura aucune manifestation publique.



"Il me faut \$200 tout de suite!"

PIERRE DUPONT est un homme entreprenant. Il engage même le temps à son service.

Le vent ayant soudain tourné au nord, la température avait subi brusquement l'une de ces baisses imprévues qui annoncent l'hiver. "Il me faut \$200 tout de suite!" dit-il, en faisant irruption dans le bureau du gérant de banque.

Il se construisait, près de chez lui, un poste d'aviation. On craignait de ne pouvoir loger les aviateurs dès l'ouverture, parce que le système de chauffage permanent ne serait pas prêt. Pierre s'était mis en tête de fournir le chauffage et d'épargner des dépenses au Gouvernement, en rassemblant tous les poêles Québec qu'il pourrait trouver.

Il obtint l'argent nécessaire, et, ayant fait une battue dans la région, il trouva les poêles, répara ceux qui n'étaient pas en bon état, et les livra au poste d'aviation.

Ainsi, le Gouvernement économisa le coût des poêles neufs qu'ils auraient dû acheter pour un usage provisoire, et Pierre réalisa un bénéfice raisonnable, en récompense de son énergie et de son esprit d'initiative. Quant à la banque, son prêt lui rapporta \$2.01 d'intérêts.

Cette histoire vraie, au nom près, montre une fois de plus que les banques à charte du Canada sont toujours disposées à servir les particuliers entrepreneurs et honorables.



Des 14,433 employés de banque, plus de 5,000 hommes expérimentés se sont enrôlés depuis le début de la guerre. La tâche de ceux qui restent et des nouveaux employés s'en trouve considérablement alourdie. Faites vos opérations de banque de bonne heure. Payez vos petits comptes en argent, au lieu d'émettre des chèques, chaque fois que c'est possible. Cela nous aidera.

Les BANQUES À CHARTE du CANADA

POUR VOS TRAVAUX

D'IMPRIMERIE

adressez-vous à

l'Imprimerie du Bien Public

Prix modérés. — Travail rapide.

1563. rue Royale

Tél.: 640

LE BIEN PUBLIC

HEBDOMADAIRE DU JEUDI

TROIS-RIVIERES, JEUDI, 25 MARS 1943

Ne jetez pas ce JOURNAL

au feu ni ne le détruisez.
Vendez-le ou donnez-le à
un organisme de récupéra-
tion.

**VOUS CONTRIBUEREZ AIN-
SI A LA VICTOIRE**

LE GUEPIER

Le printemps est si attendu qu'il est presque gêné d'apparaître.

* * *

Les mots, en temps de guerre, atteignent des sens très élastiques. On appellera loyal un traître, et tyran un patriote.

* * *

Si l'on avait fait le compte exact de tous les Allemands annoncés morts sur le front de Russie, l'armée allemande serait probablement déficitaire de quelques millions d'hommes.

* * *

L'ennemi attaque toujours avec de lourdes pertes et son aviation ne cause que des dommages fort minimes. Il est très curieux quand même de constater que la guerre va toujours en s'intensifiant, à mesure que l'ennemi perd son sang. Ah! si la propagande n'était pas la propagande, et si ce qu'elle propage correspondait exactement aux faits, quel beau printemps de victoire s'annoncerait!

* * *

Une pensée de Bernardin de Saint-Pierre, pour faire réfléchir les esprits arriérés et rétrogrades: "Les drapeaux des partis sont des linceuls dans lesquels on ensevelit la patrie".

* * *

Le conseil des nations formés dans le but de maintenir la paix perpétuelle finissent tôt par devenir de nouveaux Babel quand leurs assises ne se fondent pas dans la justice sociale et le respect chrétien de la personne humaine.

* * *

On ne parvient pas à la sainteté par la lecture des bons livres et la fréquentation des bonnes gens.

* * *

Les petits villages qui produisent des grands hommes font penser à la poule qui aurait couvé des oeufs de paonne.

* * *

Maints hommes parlent beaucoup et agissent mal. Ils ont la langue plus longue que le bras.

* * *

Quand c'est un orateur qui a parlé chacun pense à lui, quand c'est un saint, chacun pense à soi.

* * *

C'est à la lecture de l'histoire qu'on se rend compte que tout ce qui nous fut livré de grand et d'appréciable dans le monde ne fut jamais fait par des gens pressés qui prenaient le bruit pour de l'action et la diversité des désirs pour de la profondeur de pensée.

L'UN DES DEUX.

ECHANGE DE BONS PROCÉDES

Dans un article éditorial paru dans le dernier numéro du "Saturday Night", M. B. K. Sandwell, rédacteur en chef de ce journal, fait état de la récente initiative prise par Radio-Canada de faire chanter en anglais par la Petite Maîtrise de Montréal des chansons du beau folklore anglais.

Si Radio-Canada prit cette initiative, ce fut sans doute pour rendre le compliment que nous avaient fait il y a quelques mois les élèves du Lord Selkirk College de Winnipeg qui avaient à ce moment-là donné un programme de chansons du folklore canadien français, en français.

Ces échanges de bons procédés ne peuvent que promouvoir la bonne entente entre les deux grandes races du pays.

E. P.

Joies et misères d'un grand voyage

(carnet de route)

par le R. P. Gérard TESSIER, O.M.I.

Me voilà de retour de ma longue tournée annuelle parmi mes enfants des bois, après un mois d'absence. J'ai réussi à rencontrer la plupart de mes gens dispersés sur un parcours de plus de 400 milles. J'ai modifié un peu le trajet de mon voyage cet hiver afin de réduire le millage.

Comme l'an passé, une voiture est venue m'apporter jusqu'à Old-Post, situé à 60 milles d'ici, le nécessaire pour tous ces voyages. J'y suis resté quelques jours à ma petite mission, pour rencontrer le meilleur groupe de mes paroissiens et aussi pour organiser un voyage de plus de 250 milles, en traîne à chiens. Il faut penser à tout, car il n'est pas question de retourner pour réparer un oubli. Un mot dit en passant: la troisième journée de mon départ du Wabasca, un de mes chiens est tombé malade, et je dus lui accorder son dernier repos, car il ne pouvait plus même se traîner.

Le premier dimanche passé à ma petite mission Ste-Thérèse de Old-Post, plus d'une trentaine de personnes ont assisté à la messe, et plus d'une vingtaine dans l'après-midi se sont rendus au Salut. Durant la messe un groupe d'indiens nous ont chanté avec toutes les fibres de leur voix, des anciens cantiques cris. J'ai remarqué dans l'assistance, même 4 femmes protestantes. J'en ai instruit et baptisé une, durant ce voyage, et une autre est à étudier sa religion et je la baptiserai à la prochaine occasion.

Voyage de Old-Post à Chipweyan

Le départ du voyage, toujours plein d'imprévu, fut fixé au lendemain matin. Les 2 traînes lourdement chargées non de superflu mais du strict nécessaire pour nous et nos chiens, nous partons de bonne heure le lundi matin. La veille de notre départ, il neigea à plein ciel et le vent aidant les chemins se sont vite remplis. Heureusement qu'un indien nous a devancés à peine d'une heure; cependant la neige encore molle ne demeurerait pas moins harrassante pour nos chiens. Nous avançons lentement, car outre nos traînes lourdement chargées et le mauvais état des chemins, nous avions à lutter contre un vent glacial accompagné d'une neige fine.

Pour la première journée, nous dûmes arrêter à une vingtaine de milles de notre point de départ car nos chiens étaient à leur première grosse journée de travail et ils étaient à bout. Nous campons dans un petit poste de la Baie d'Hudson, gardé par un indien, un ancien de notre école. Aussi fut-il heureux de bien nous recevoir.

Deuxième journée

Le lendemain matin après avoir dit la messe et pris un sommaire déjeuner nous entreprenons notre deuxième étape. Dans l'après-midi, la trace fraîche de l'indien qui nous avait devancés la veille nous laissa pour prendre une autre direction et nos chiens doivent maintenant suivre un ancien chemin couvert de six pouces de neige. Cette seconde journée fut aussi fatigante pour nos chiens. Vers

quatre heures du soir, au sommet d'une côte, nous arrivons à la maison d'un indien qui fut mon guide l'été dernier, dans un voyage à Old-Post. Tous furent heureux de nous recevoir car ce sont de francs catholiques. La conversation fut des plus nourries, car ces gens ont demeuré ici et là, dans le district de mes missions et ils connaissent bien des gens. Le soir, je leur ai montré des photos de l'hiver dernier, ce qui les intéresse beaucoup et les rapproche de plus en plus de nous. La prière du soir en famille terminée, j'entends les confessions, et chacun s'installe pour la nuit.

Troisième journée

J'avais monté mon cadran pour 6 heures du matin, mais les pleurs matinaux d'un jeune bébé furent suffisants pour signaler le réveil trop tôt hélas: 4 heures! La maison réchauffée par une bonne attisée, je m'installe pour dire la messe. La prière du matin précède le saint sacrifice. Pendant que je prie à demi-voix, mon guide de sa voix vieillie et encore juste, repasse dans quelques cantiques cris, les principales vérités chrétiennes. A l'évangile je leur servis un petit sermon en cris adapté à l'esprit et au coeur de ces gens simples. L'action de grâce faite en commun nous prenons le déjeuner en famille.

En quittant cette famille, je ne comptais plus revoir de gens avant 70 milles de marche. On nous indique, comme chemin à suivre, celui d'un trappeur parti d'il y a 15 jours et qui n'est pas encore de retour. C'est dire que la neige s'est accumulée depuis sur son chemin. De plus, ce trappeur ne s'est guère soucié de couper les arbres qui encombrement son chemin, loi du moindre effort; soit qu'il passe par dessus ou par dessous les arbres tombés au sol ou par des détours sans fin et avec des traînes légèrement chargées ils peuvent ainsi facilement voyager. Mais quand il faut fréquemment soulever des traînes de 400 livres pour les glisser sur des troncs d'arbres renversés par le vent et le feu, c'est un exercice qui fait suer, même en hiver.

Surprise de voyage

Après une journée de telles manœuvres, nous arrivons sur le haut d'une haute côte, rive de la rivière Wabasca qui nous servira de chemin pour 40 milles. Dans ces voyages pour monter les côtes ce sont les chiens qui forcent, mais pour les descendre, c'est nous qui travaillons pour retenir les traînes, afin de les empêcher de se heurter trop violemment et se briser contre les arbres. En descendant cette rude côte, soudain mes chiens flairent dans les environs une bête que je ne vis pas d'abord. Le museau levé et les oreilles pointées en avant, ils ont certes entendu du bruit, et d'un seul bond, ils partent au grand galop, en descendant la côte. Un instant après, je vois un superbe orignal traverser le chemin. Dans leur course affolée, mes chiens veulent le poursuivre. Impossible de les retenir, et je craignis que ma traîne ne se brisât bientôt sur un arbre, mais heureusement elle se renversa bientôt

sur le côté et arrêta aussitôt les chiens. En un instant, l'orignal avait disparu dans l'épaisse forêt et déjà franchi une bonne distance. Après cet émoi d'un instant nous décidons de camper sur le bord de la rivière, car il était déjà 5 heures du soir. Retirés sous les épinettes, nous nous organisons pour la nuit. Couchés sur les branches de sapin près d'un bon feu qui flambe, la nuit s'annonce bonne mais voilà que vers deux heures un vent opposé s'élève et retourne la fumée du foyer. Peu après la neige commence à tomber à plein ciel. A intervalles irréguliers les arbres secoués par le vent laissent tomber sur nous la neige retenue sur les branches, d'où sommeil assez entrecoupé.

Quatrième journée

Le matin tout repose en paix sous la neige qui tombe toujours. Cependant il nous faut sortir de nos bons lits chauds, pour faire le feu et préparer le déjeuner réduit à la plus simple expression. Vers huit heures, nos traînes de nouveau ficellées, descendent sur la rivière que nous suivrons pour 40 milles. Là, pas une trace de chemin visible. Nos traînes glissent tantôt sur la glace recouverte de quelques pouces de neige, tantôt il faut chausser les raquettes pour battre un chemin à nos chiens qui ont de la neige jusqu'au cou. A peine avons-nous avancé une dizaine de milles dans notre avant-midi. Vers deux heures de l'après-midi nous découvrons un camp de trappeurs sur le bord de la rivière. Pas de fumée, donc personne. Nos chiens fatigués souhaitent un bon repos et nous sommes bien de leur avis. Aussi nous décidons de prendre un repos général jusqu'au lendemain matin. Dans l'après-midi mon guide va battre d'avance avec ses raquettes plusieurs milles de chemin, pendant que je pris un bon repos. Camp de trappeur, hôtel bien sommaire pour le voyageur. La porte entrebaillée souhaitait la bienvenue à tous, homme ou bêtes des bois. Un petit poêle rond à demi rongé par la rouille et le temps, un lit en bois rond, puis une fenêtre aux vitres absentes mais vite remplacées par une poche. Une bonne attisée nous rend tout le confort désiré, sommeil de sérateur. Bon nombre de citadins auraient désiré notre sort.

Cinquième journée

Le lendemain matin, nous partons poussés par un bon vent accompagné de la neige qui tombe toujours. Dans l'après-midi, nous enfilons sur la trace fraîche d'une traîne qui sortie du bois, s'était engagée sur la rivière pour se diriger là où nous voulons aller. En un endroit, il fallut laisser la rivière car l'eau était montée sur la glace et alors nous nous sommes frayé un chemin dans le bois avoisinant où il était tombé plus de 2 pieds de neige. Enfin vers 5 heures du soir, nous laissons la rivière pour suivre un portage qui nous conduirait au Lac Chipweyan où nous désirons aller. Impossible de s'y rendre cette journée-là car il reste encore 12 milles et il est déjà nuit.

(Suite et fin la semaine prochaine)



LA VIE LITTÉRAIRE

LA REPRISE DES MEMES OEUVRES A LA RADIO

Concert symphonique et pièces de théâtre. — Le cas des causeries. — Pour tous un meilleur parti des efforts dépensés à la préparation d'une audition.

Des correspondants suggèrent à Radio-Canada de remettre à l'affiche tel ou tel concert, telle ou telle pièce de théâtre.

Doit-on donner deux fois la même oeuvre, — théâtre ou concert, — au cours d'une même saison? Parfois la même pièce est répétée dans un espace de temps relativement court. Quant au concert symphonique, les mêmes oeuvres reviennent au programme trois ou quatre fois et même plus dans une même saison. Le fait s'explique. A mesure que le goût du public s'affine, les exigences sont de plus en plus grandes; il demande des oeuvres de grande inspiration. Il veut les entendre de nouveau. Bach, Beethoven, Mozart, Wagner, Haendel, Tchaikovsky, Chopin, Debussy triomphent.

C'est la grande vertu des chefs-d'oeuvre de résister au temps, d'échapper en quelque sorte à la destinée de notre mortelle existence.

Un directeur artistique explique que le retour au micro d'une oeuvre déjà entendue devient une excellente chose parce qu'elle permet de tirer un parti plus large de l'effort dépensé à l'étude du jeu et à sa mise en ondes.

On ne se rend peut-être pas suffisamment compte dans le public du travail qu'exige la préparation d'une seule émission, que ce soit le théâtre ou le concert. Et le même personnage d'ajouter qu'une reprise permet d'atteindre un plus grand nombre d'auditeurs. Les radiophiles manquent une émission qu'on leur a dit intéressante et le fait qu'on le leur a signalé "a posteriori" crée chez eux des regrets. "C'est malheureux que j'aie manqué cela!"

Radio-Canada a parfois repris des pièces de théâtre et les auditeurs lui ont été reconnaissants de ce geste. Quant aux discours ou conférences, le cas est assez fréquent. D'ailleurs, les demandes abondent.

Bref, en adoptant ce système, Radio-Canada répond aux désirs du plus grand nombre tant chez les auditeurs que chez les interprètes eux-mêmes. Il va de soi cependant que le choix porte sur les oeuvres ou les discours les plus importants.

L. H.

BILLET DU JEUDI

CAOUTCHOUC DU BRÉSIL

Vu les conquêtes japonaises dans l'océan Pacifique, et par suite la rareté du caoutchouc dans les pays guerroyant contre les forces de l'axe, le Brésil prend des mesures pour fournir à ses alliés le précieux produit. Le Brésil tenait autrefois le premier rang, comme producteur de caoutchouc. Il dut céder la place à l'île de Ceylan, sise au sud de l'Inde, qui à son tour se fit damer le pion par la Malaisie et les Indes néerlandaises. Les premières plantations de Ceylan s'organisèrent en 1876, et l'on s'inquiéta pendant vingt ans des résultats à en espérer. En 1890, la superficie consacrée à la culture du caoutchouc se totalisait à 300 acres, passait à 190,000 acres en 1910, à 534,000 en 1930. Dans le même temps, des expé-

riences se poursuivaient en Malaisie, avec un succès qui dépassa bientôt tout ce que l'on connaissait ailleurs. Dès 1929, dix ans avant la déclaration de guerre, les plantations de l'univers englobaient 5,000,000 d'acres de terre, dont 2,250,000 en Malaisie. Les Indes néerlandaises suivaient avec 1,850,000 acres, cependant que Ceylan se classait troisième, avec 450,000 acres. Le Brésil, lui, ne comptait à peu près plus. Les chiffres cités disent aujourd'hui la supériorité du Japon du point de vue des approvisionnements de caoutchouc, après l'envahissement du littoral et des îles du Pacifique.

* * *

Antérieurement à la guerre, les Etats-Unis importaient à eux seuls les trois-cinquièmes de la production mondiale de caoutchouc; le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne se partageaient un autre cinquième, les autres pays le reste. Devenu le plus modeste des producteurs, le Brésil restait cependant susceptible de possibilités illimitées. Non seulement le caoutchoutier, pour ainsi parler, y croît à l'état sauvage, mais son climat favorise au plus haut point la plante, dans l'immense vallée de l'Amazone. On estime que le pays, ajoutant la production de plantations modernes à celle de la forêt, donnerait en quelques années un rendement supérieur à celui de tous les autres mis ensemble. Depuis plus d'un demi-siècle, le Brésil ne jugea pas à propos de faire face à la concurrence. Plutôt que de consacrer d'énormes sommes à l'exploitation de plantations, il se contenta de profiter de ses avantages naturels. Obtenant un prix élevé de son caoutchouc indigène, quand le marché était à la hausse, il ne se donnait pas la peine de recueillir le précieux produit, quand la situation lui paraissait

"APPROCHES"

par Marcel DUGAS

Ce livre renferme des essais sur Léo-Pol Morin, Alain Grandbois, François Hertel, Saint-Denis Garneau, Simone Routier. Ils sont approchés "ici avec sympathie et désir de les comprendre." Comme M. Marcel Dugas le dit dans la préface de son livre: "Il veut rendre à leurs qualités un tribut d'éloges."

"Le monde, dit-il, souffre probablement de trop de négations, de critiques qui ne sont que la parodie de la compréhension ou qui trahissent le goût de détruire ce qui réclame, pourtant, sa juste part du soleil des vivants et des morts. Ce n'est pas trop dire, semble-t-il, et c'est affirmer que l'effort et l'art ont encore le droit d'être considérés."

"L'auteur de ce livre a voulu retenir ce qui allait s'enfuir vers l'oubli de la mort; il a voulu marquer aussi sa vive estime pour des contemporains dont il a connu la cordialité, la camaraderie."

"Approches", par Marcel Dugas, aux Editions du Chien d'Or, C.P. 100, station "B", Québec, et dans toutes les principales librairies.

peu favorable. La guerre aura changé tout cela. D'ici quelques années, le Brésil deviendra un concurrent redoutable pour les pays asiatiques, les Amériques ne voulant de nouveau courir le risque de s'approvisionner de caoutchouc dans le seul Orient, même après la guerre.

* * *

Pour l'instant, le Brésil s'occupe de tirer le meilleur parti de son caoutchouc indigène. Dès cette année 1943, il envisage une récolte de 50,000 tonnes, soit une fraction de la consommation annuelle des Etats-Unis, fixée à 200,000 tonnes. Le grand problème pour lui, c'est de transporter, loger et nourrir de la main-d'oeuvre dans la vallée de l'Amazone, riche de quelque 300,000,000 d'arbres à caoutchouc. Entre temps des capitalistes, aidés de financiers américains, préparent d'immenses plantations. On a besoin cette année de 100,000 "sir-

gueiros", ouvriers qui recueilleront le latex destiné à se transformer en caoutchouc. Ces hommes s'enfonceront dans la forêt vierge, accompagnés de centaines de médecins et gardes-malades, qui surveilleront la santé des travailleurs et l'hygiène des camps, établiront aux endroits propices des hôpitaux pour les malades et les blessés. De proportions gigantesques, l'entreprise coûtera des millions. En marge des développements que l'on se propose au Brésil, il faut connaître un incident que signalèrent récemment diverses revues. Disposant de trop de caoutchouc lui venant de la Malaisie et des Indes néerlandaises, le Japon en vendit de grandes quantités, il n'y a pas longtemps, à la Russie, — avec laquelle il n'est

pas en guerre. Jugeant sans doute qu'elle en avait trop acheté, celle-ci le revendit simplement aux Etats-Unis. Même en temps de guerre, le commerce international offre de ces surprises.

L'ILLETTE.

Téléphone 556

Arthur Béliveau,
C. R.
Avocat et Procureur

42, rue Des Casernes,
Trois-Rivières, Qué.

ÉCONOMISEZ

En vous retirant aux
**HÔTELS
FORD**

Modernes. À l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.

Montréal
Toronto
et le
**LORD
ELGIN**
à Ottawa

soyez bas que
\$1.50
pas plus que
\$2.50
par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal.

\$2.50 à \$3.50
PAR PERSONNE
PAS PLUS!

400 JOLIE CHAMBRES AVEC RADIOS



Plusieurs blessés de Dieppe sont hospitalisés à l'hôpital de Ste-Anne-de-Bellevue. On voit ici un soldat des Fusiliers Mont-Royal recevant les soins d'une infirmière auxiliaire de la Croix-Rouge canadienne.



Nous voyons ici Madame Jacques Raymond qui aide à l'effort de guerre du Canada en achetant une quantité de timbres d'épargne de guerre de son épicière. Ce dernier collabore à la campagne nationale en faveur de l'épargne de guerre lancée par les membres de l'industrie alimentaire au Canada. Elle est l'épouse du Capitaine aviateur Jacques Raymond, qui fait partie du Corps d'aviation royal canadien depuis 1938; il est le fils de l'hon. Alphonse Raymond. "Chaque timbre achète 12 cartouches? Alors, j'en achète tout un livret!", s'écrie Madame Raymond.



Valère DUBOIS

1606, rue Notre-Dame
Téléphone: 620

Clavigraphes
"ROYAL"

Machines à additionner
Caisses enregistreuses
Vente - SERVICE - Location
Machines à chèques

Le Conseil d'arbitrage prov. accorde un contrat collectif aux employés municipaux trifluviens

Les trois arbitres sont unanimes dans leurs recommandations. Ils suggèrent la signature du projet de convention collective soumis par les employés et l'octroi d'un boni de vie chère.

Par une décision unanime des membres le Conseil d'arbitrage a accepté les revendications des employés municipaux. Le rapport de l'arbitrage a été rendu public ces jours derniers par l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail qui avait chargé ce tribunal de trancher le différend entre le Conseil de notre ville et les syndicats municipaux.

Les trois arbitres M. H. P. Guimont, président du tribunal, M. J. A. D. Chagnon, N.P., nommé par le Conseil municipal, et M. Gaston Vallières, nommé par les syndicats municipaux, ont recommandé la reconnaissance et la signature d'une convention collective suivant le projet soumis par les employés municipaux. Ils ont aussi recommandé l'octroi d'un boni de vie chère à base familiale qui devra être ajouté à l'échelle des salaires actuellement payés par la Cité. Ce qui donne en somme aux employés les salaires qu'ils réclamaient. Le boni de vie chère devra s'appliquer à tous les employés qui gagnent \$2,000. par année ou moins. En plus de cela le conseil d'arbitrage a suggéré le réajustement de certains salaires. Ces recommandations du tribunal devront être mises en vigueur avec effet rétroactif au premier mars 1943.

Le tribunal d'arbitrage a siégé à quelques reprises aux Trois-Rivières pour entendre le point de vue des employés municipaux et du conseil de ville. Il s'est réuni par la suite à Québec pour la rédaction du rapport. Aux séances

du conseil d'arbitrage la ville était représentée par MM. les échevins Nap. Alarie, Alphonse Lamy, N.P., et par Me Léon Lamotte, C.R., chef du contentieux. Les syndicats des employés municipaux furent représentés en permanence par M. Emile Tellier, vice-président de la C.T.C.C. et agent d'affaires des syndicats catholiques et alternativement par deux membres des quatre syndicats municipaux.

Ce rapport représente l'opinion unanime des membres du tribunal d'arbitrage et il est, en conséquence signé par les trois membres du tribunal.

Les représentants des quatre syndicats catholiques des employés municipaux ont consenti, dès le début des négociations, à accepter la décision majoritaire du dit tribunal.

Les représentants de la cité ont refusé de se lier d'avance à une telle décision, prétextant qu'ils n'avaient pas mandat pour lier le conseil de ville et que, de plus, en vertu du paragraphe 1, de l'article 3, de la loi des grèves et contre-grèves municipales, les délibérations du dit tribunal ne devaient porter que sur le "service et département d'incendie, de sûreté publique, d'aqueduc et d'insinérateur sanitaire. Les membres du tribunal ont quand même décidé de poursuivre les délibérations tant afin de donner justice aux demandes syndicales que dans le but de se rendre compte du bien-fondé des prétentions des deux parties en cause.

Charte de sécurité sociale

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des Pensions et de la santé nationale, a soumis à un comité spécial de la Chambre des Communes les grandes lignes d'une charte de sécurité sociale pour le Canada. Un premier rapport, présenté par un comité consultatif d'assurance-maladie, propose une assurance-maladie couvrant la population entière du Canada. Le gouvernement fédéral aiderait financièrement toute province qui adopterait une mesure d'assurance-maladie d'un certain type. Chaque province devrait avoir en outre un programme général de santé publique approuvé par le Dominion. Le système fonctionnerait d'après le principe de l'assurance obligatoire et à contribution. Il embrasserait les soins médicaux et les services de gardes-malades, l'hospitalisation, les médicaments et les soins dentaires.

Un autre rapport, celui du Dr Marsh, propose un revenu minimum de base de \$30 par mois pour un adulte, de \$45 pour un couple marié et \$14.50 pour chaque enfant. Le projet ouvre une assurance-maladie nationale, une assurance-chômage révisée, une pension de vieillesse plus étendue et les frais funéraires.

Né dans la rue, au froid



Mme Earl Nugent a donné naissance à un bébé, en pleine rue de Napanee, Ontario, par un froid sibérien. Heureusement, les deux personnes furent transportées à temps dans un hôpital local. Les voici tous deux.

Bureau consultatif du Service sélectif national

Le bureau consultatif du Service sélectif national a été reconstitué par un décret ministériel. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif, en sera le président.

Antérieurement, le bureau se composait de membres du comité

interministériel de coordination du travail, de membres de la Commission nationale du travail de guerre et d'autres membres désignés par le ministre du travail. Le nouveau bureau a des représentants du travail organisé, des employeurs, des anciens combattants, des cultivateurs et des ministères intéressés aux problèmes de la main-d'oeuvre.

LA FAIM Est plus Puissante que l'Épée

C'est pour cela que les cultivateurs du Québec, soldats de la production, ont une mission sacrée.

La production des vivres pour nos gars outre-mer, nos nations alliées et les ouvriers du Canada, est l'une des fonctions les plus importantes du Front Domestique.

Les cultivateurs du Québec font un excellent travail en maintenant leur niveau de production pour la guerre, en dépit du manque de personnel. Le service électrique, peu dispendieux, que fournit la Compagnie Shawinigan Water & Power, aide les cultivateurs du Québec à contourner la difficulté du manque de personnel.

Donnez toute l'attention nécessaire à vos aides électriques — surveillez-les — prenez-en soin, et ils vous aideront, vous et tout le Canada, à assurer une production agricole constante. Derrière eux, vous trouverez la Compagnie Shawinigan Water & Power qui vous apporte l'énergie électrique à bas prix.



THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.



RENOUVELLEMENT DES CARNETS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À tous les Patrons:

Les Carnets d'Assurance-Chômage de 1942-43 ne Seront Plus Valides Après le 31 Mars

Les nouveaux carnets d'Assurance pour l'exercice 1943-44 seront échangés par les bureaux locaux de Placement et du Service sélectif, dans votre circonscription, contre les carnets dont la validité expire.

Ne remettez pas vos carnets d'Assurance sans avoir rempli la formule qui accompagne la lettre circulaire 626.

Si vous n'avez pas reçu cette circulaire, communiquez avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Lorsqu'il est nécessaire de mentionner le numéro d'Assurance de l'employé, donnez le numéro avec la lettre-préfixe indiqués sur la couverture de face du carnet: e.g. P-49247, E-22454. Ne donnez pas le numéro de série qui est à l'intérieur du carnet.

Sauvegardez les droits à prestation de vos employés en suivant à la lettre les instructions de la circulaire, et évitez les retards en y voyant tout de suite.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'HON. HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

Commissaires:
MM. LOUIS J. TROTTIER
R. J. TALLON
ALLAN M. MITCHELL



... Madame, voici pour vous ...



CONSERVONS LES VETEMENTS

Le service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre vient de lancer une grande campagne de conservation des vêtements. "Faisons durer le plus longtemps possible tout ce que nous avons". Voilà le mot d'ordre.

Transformer les vieux vêtements, leur donner un aspect nouveau en ayant recours à des petits trucs de couture et de bon goût, tel est le but de cette campagne. Evidemment, en temps de guerre, nous gagnons des salaires plus élevés. Par conséquent, nous avons beaucoup plus d'argent à dépenser. Et puis, c'est toujours un plaisir d'acheter du nouveau. Mais, si au lieu "d'acheter du nouveau", nous rajournissions nos vieilles choses et leur donnions l'aspect du

neuf. L'effet serait le même. Ne pensez-vous pas?

Pour aider à l'effort de guerre, mettons-nous donc à l'oeuvre. Avec un peu d'habileté et d'ingéniosité, nous réaliserons des merveilles. En retailant les vêtements que nous avons déjà, nous pourrions les remodeler et les faire durer pour quelque temps encore.

Rappelons-nous que chaque pouce de tissu que nous économisons est d'une grande aide aux forces armées du pays. Chaque verge de tissus ainsi obtenue augmente l'approvisionnement des Nations unies.

Les ciseaux, le dé, l'aiguille à coudre sont peut-être de petits instruments que nous avons enfouis au fond d'une ancienne corbeille à couture. Nous allons les sortir de leur cachette et les faire servir à la bonne cause.

Dans du vieux, taillons du neuf et soyons à la page en portant des toilettes remodelées. L'art de rajouir les vieux vêtements est à la portée de tous.

Garderies d'enfants

Huit nouvelles garderies de jour pour les enfants des mères qui travaillent dans les industries de guerre ont été approuvées par le ministre du travail, en vertu de l'accord fédéral-provincial. Six sont dans l'Ontario et deux dans le Québec. Ces garderies prennent soin des enfants de deux à six ans. Le Dominion et les provinces partagent également les déficits. Les mères paient 35 cents par jour pour le premier enfant et 15 cents pour chaque autre. Si le père et la mère travaillent, le prix est de 50 sous par jour pour chaque enfant.

irrégulier, qui "mange" une partie de son visage, tandis que pour une femme au visage mince et long, je vois plutôt une forme légère qui l'étoffe sans l'écraser.

SIMPLICITE HARMONIENNE

Il n'est pas une femme qui n'aime dire devant des amis: "Comment trouvez-vous ma nouvelle coiffure?" Elle a porté les cheveux relevés mais elle ne recommence plus; c'est démodé! Elle les laisse parfois très longs sur la nuque, mais elle n'ose plus depuis qu'elle a vu de plus élégantes femmes les porter courtes. Elle change si souvent qu'un beau jour, elle ne sait plus si elle doit les laisser droits comme des clous ou se faire tondre la tête. Elle n'aura qu'à consulter les modes actuelles, pratiques et attrayantes. Elle n'aura qu'à se servir de son bon sens pour noter que la simplicité harmonieuse, le naturel sont toujours de mise.

SAVOIR CHOISIR

Il faut se rendre compte que c'est un visage qu'on a à coiffer, non des cheveux. Ainsi, la même coiffure ne va pas indifféremment à une blonde et à une brune. Pour la blonde, on réalise des coiffures légères ou bouclées et ondulations vaporeuses s'harmonisant dans la recherche du naturel. Pour la brune, on fait des coiffures plus collées, plus plates. On doit, en règle générale, se coiffer selon son type, donner à ses cheveux une ligne souple et adopter une coiffure facile à réaliser, facile à porter! Certains nouveaux chapeaux ne s'accordent guère avec une ligne de coiffure trop sèche, trop nette, avec les cheveux tirés en hauteur. Pour que ces chapeaux soient seyants au visage, il faut la douceur de l'encadrement des boucles. Avant tout, soignez vos cheveux.

VOTRE CHRONIQUE, MADAME

Se bien coiffer

Il est difficile de dire que telle forme de chapeau convient à un visage rond, telle autre, à un visage long. Dans le choix d'un chapeau, ce n'est pas seulement la forme du visage qui importe, mais tous ses détails: la hauteur du front, la façon dont les cheveux sont plantés, le nez, la bouche, le menton, l'arc de sourcils, l'expression des yeux et aussi la ligne générale de la silhouette. Il faut donc que le chapeau soit modelé individuellement sur la tête de chaque femme, car il doit "éclairer" ce qu'il y a de charmant dans un visage et jeter une douce ombre sur ce qui l'est moins. Il faut aussi, et



La haute fantaisie des chapeaux printaniers contraste bien avec la sobriété des toilettes aux lignes sobres. La coiffure portée ici par DOLORES MORAN, de la Cie Warner, est en simi-paille noire. Sa couronne est ornée d'une épingle de corne blanche et de ruban gros-grain noir.

c'est ça l'art du métier, que la coiffure soit si parfaite, qu'elle épouse si bien la forme de la tête, qu'il ne soit pas nécessaire de la faire tenir à l'aide d'un élastique ou d'épingles. Il ne faut pas donner l'impression de "porter" un chapeau, il doit faire partie de nous-mêmes. En général, je vous dirais qu'une femme au visage rond aurait avantage à porter un chapeau au relevé

Sélection des futurs officiers

Un nouveau système de sélection des futurs officiers de l'armée canadienne entrera en vigueur le mois prochain. Les membres de l'armée dont l'instruction incomplète constituait un empêchement suivront des cours qui les porteront au niveau requis. Ce nouveau système groupera aussi ensemble les hommes dont les tests d'intelligence auront révélé des qualités de chef. Ils suivront ensuite des cours d'instructeurs et feront une période de service

comme sous-officiers.

Les soldats reconnus aptes à devenir officiers seront envoyés dans des centres de sélection où l'on fera le choix final. L'un de ces centres sera situé dans l'est, à Trois-Rivières, et l'autre dans l'ouest.

La corvette "Regina" coule un sous-marin

Le ministre de la marine annonce que la corvette canadienne "Regina" a roulé un sous-marin italien dans la Méditerranée.

C'est le troisième sous-marin ennemi envoyé par le fond dans les eaux de la Méditerranée, depuis quelques semaines, par des corvettes construites au Canada et montées par des Canadiens. En janvier, la "Ville de Québec" roula un sous-marin allemand; peu de temps après, la corvette "Port Arthur" détruisait un sous-marin italien.

Dès qu'un devoir nous paraît trop lourd, nous ne pouvons l'alléger qu'en l'observant avec plus de scrupule. — Goethe.

COMMENT REMPLIR VOTRE DEMANDE DE SUCRE POUR LES CONSERVES

Les ménagères cette année doivent calculer à l'avance la quantité de sucre nécessaire pour les conserves et les confitures, afin qu'on puisse prendre les mesures pour obtenir et distribuer les quantités nécessaires. Les demandes doivent être adressées à votre Comité local de rationnement avant le 15 avril. A cette fin, utilisez la formule de demande dans votre nouveau carnet de rationnement.

On accordera du sucre pour la mise en conserve de tous les fruits frais, y compris le cédrat et les fruits sauvages. On n'accordera pas de sucre pour la mise en conserve de courges, tomates et citrouilles.

COMMENT CALCULER LA QUANTITE DE SUCRE REQUISE

CONSERVES

Calculez 1/2 lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte

Calculez le nombre TOTAL DE bocaux d'une pinte que vous avez l'intention de remplir—puis utilisez la méthode rapide et pratique d'allouer 1/2 lb. de sucre pour chaque bocal d'une pinte. Ne tentez pas de déterminer exactement le nombre de chaque espèce de fruits que vous avez l'intention de mettre en conserve. Certains fruits seront peut-être plus abondants que d'autres. Basez vos calculs sur le nombre de bocaux que vous avez, sur la quantité mise en conserve l'an dernier ou sur ce que vous croyez avoir besoin cette année.



Votre demande remplie doit être adressée à votre Comité Local de Rationnement avant le 15 avril.

Des calculs basés sur ces méthodes sont conformes au rationnement du sucre pour les conserves et les quantités sont suffisantes pour les conserves, les confitures et les gelées en temps de guerre, ainsi l'ont prouvé les expériences dans les cuisines-laboratoires du Ministère fédéral de l'Agriculture.

CONFITURES OU GELÉES

Calculez 1 1/2 lbs. de sucre pour chaque pinte de confitures ou gelées

La plupart des gens utilise des bocaux de formes et de grandeurs diverses. Prenez un nombre de bocaux que vous utilisez habituellement et déterminez combien ils contiennent de tasses d'eau. Quatre (4) tasses font une pinte. De cette façon, vous pourrez calculer le nombre de pintes de confitures ou gelées que vos bocaux contiendront. Puis allouez 1 1/2 lbs. de sucre par pinte. Par exemple, il vous faudra 12 lbs. de sucre pour 8 pintes de confitures ou gelées.

REMARQUE IMPORTANTE

Le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande la mise en conserve de fruits de préférence à la fabrication de confitures ou gelées parce que: On peut mettre en conserve plus de fruits avec moins de sucre et à meilleur marché. Le fruit en conserve garde une plus grande valeur des vitamines du fruit frais.

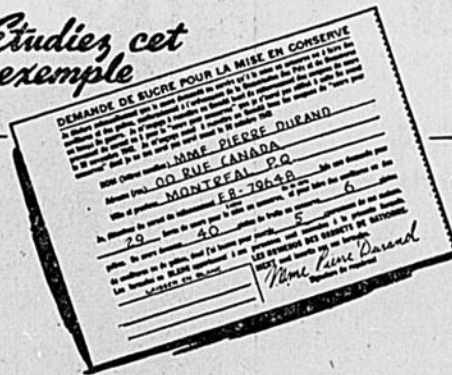
QUAND ET COMMENT LE SUCRE POUR LES CONSERVES SERA OBTENU

Lorsque votre Comité local de rationnement aura révisé votre demande, on vous fournira à une date antérieure au 1er juin, des coupons spéciaux de sucre pour les conserves. Ces coupons vous permettront d'acheter du sucre à n'importe quelle épicerie à des intervalles spécifiés. Vous n'êtes pas tenu d'acheter tout votre sucre à la fois.

REMPISSEZ ET ADRESSEZ VOTRE DEMANDE AVANT LE 15 AVRIL

Remplissez votre formule de demande comme dans la gravure et adressez-la à votre comité local de rationnement au plus tard le 15 avril. Attachez-y les formules de demande des carnets de rationnement des autres personnes que vous nourrissez dans votre maison. N'écrivez rien sauf les numéros de série des propriétaires sur ces autres formules. Copiez simplement les numéros de série de la couverture de leurs carnets de rationnement sur leurs formules de demande et épinglez-les à votre propre demande remplie au complet.

Étudiez cet exemple



Madame Durand a décidé de mettre en conserves cette année 40 pintes de fruits de différentes espèces. Elle alloue 1/2 livre de sucre pour chaque pinte et par conséquent elle aura besoin de 20 livres de sucre pour ses conserves.

Elle décide de faire 6 pintes de confitures et de gelées. Elle alloue 1 1/2 lbs. de sucre pour chaque pinte de confitures et par conséquent elle aura besoin de 9 livres de sucre pour ses confitures et gelées.

Elle additionne les deux quantités de sucre (20 + 9) et écrit le total (29 livres) sur sa demande ainsi que le nombre de personnes qu'elle se propose de nourrir dans sa propre maison. A sa propre formule de demande remplie au complet, elle joint les formules de demande des autres personnes qu'elle se propose de nourrir dans sa maison. Elle doit indiquer seulement les numéros de série sur ces autres formules de demande.

En calculant la quantité de conserves et confitures que vous aurez besoin vous devez étudier avec soin vos facilités d'emmagasiner. Un lieu d'emmagasiner qui n'est pas satisfaisant peut causer des pertes et du gaspillage. Les fruits en conserve doivent être gardés

dans un endroit frais, sec, sombre. Ne servez pas des fruits en conserve lorsque vous pouvez obtenir des fruits frais, arrangez-vous pour consommer vos fruits mis en conserve à la maison durant les mois d'hiver seulement.

N'oubliez pas—Les fausses déclarations sont sujettes aux peines prévues par la loi

ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AVIS A CEUX QUI PERDENT LEUR CARNET DE RATIONNEMENT

L'administration du rationnement tient à rappeler au public que la perte d'un carnet de rationnement entraîne nécessairement des démarches et des délais ennuyeux. Les directeurs de l'administration insistent sur le fait que chacun devrait connaître par coeur les lettres et le numéro de série de son carnet ou du moins, les inscrire et garder cette note en lieu sûr. Il arrive souvent, en effet, qu'un carnet soit perdu par accident, qu'il soit déchiré par un enfant ou mis en pièces par un chien.

Les personnes qui ne peuvent pas, dans un cas semblable, indiquer les lettres et le numéro de série de leur carnet s'exposent à manquer de beurre, de sucre, de thé et de café pendant quelque temps, bien que l'administration fasse tout ce qui est possible pour abréger le délai.

Après le 31 mars les coupons de sucre, de thé et de café du premier carnet de rationnement n'auront plus aucune valeur pour l'achat de ces denrées. Les coupons de beurre du même carnet ne sont plus valides depuis le 14 mars.

L'administration du rationnement conseille de détacher la couverture du premier carnet de rationnement, après le 31 mars, et de le conserver précieusement parce que les lettres et le numéro de série qui est celui de chaque personne pour la durée de la guerre s'y trouvent imprimés. Cette précaution sera de grande utilité si ces lettres et numéro de série venaient à s'effacer sur le second carnet de rationnement où ils sont inscrits à l'encre.

Ne pas oublier, demande l'administration, de compléter les carnets en y inscrivant à l'encre, sur chaque feuillet, les lettres et le numéro de série et son adresse. Le nom du détenteur doit être inscrit sur le talon de chaque feuillet.

Pompiers pour l'Angleterre

Pour répondre à un besoin du Royaume-Uni, le Canada a organisé le Corps de pompiers canadiens, le premier corps de ce genre mobilisé dans un pays pour combattre les incendies provo-

qués par les bombes dans un autre. Le recrutement commença le 16 mars 1942 et le premier détachement arriva outre-mer le 13 juin 1942. Il y a actuellement en Grande-Bretagne 400 pompiers canadiens. Les recrues sont équipées et entraînées à Ottawa.

Auprès des Nations Unies

M. Pierre Dupuy, chargé d'affaires à Londres auprès de la Belgique et des Pays-Bas, est nommé premier secrétaire du major-général Georges-P. Vanier, qui part prochainement pour l'Angleterre, où il va prendre un nouveau poste de ministre du Canada auprès de sept gouvernements des Nations Unies. M. C. C. Eberts, ancien consul canadien à Saint-Pierre-Miquelon, sera troisième secrétaire.

En nous privant de l'usage des choses même permises, nous méritons le pardon des choses défendues que nous avons faites auparavant. — Saint Bernard.



Cette scène a été prise dans une serre, mais elle évoque tout de même le printemps. Cela repose des paysages de neige dont nous commençons à nous lasser. Le jardinier que l'on voit arrose des plants de tomates avec un insecticide. Les Anglais—car la photo a été prise en Angleterre—sont très friands de tomates. Les deux grands centres de distribution sont West Sussex et Lea Valley. De ces centres, on distribue des plants à toutes les villes et villages du pays afin d'intensifier la production.

Nouveaux-Améliorés
MEMBA-SEALS
POUR LES CONFITURES ET GELÉES

Notre nouvelle enveloppe intérieure...
Pas de moule... Pas de cristallisation.
Adoptez ce procédé moderne.
PAS DE CIRÉ À FAIRE FONDRE
25 Enveloppes 10c Partout

Pour échantillon GRATUIT écrivez à MEMBA PECTIN CO. VANCOUVER, B.C.

RATION-ACTUALITÉS

Coupons de Beurre

Les coupons de beurre Nos 1 et 2 de votre nouveau Carnet de rationnement sont maintenant valables. Le coupon de beurre No 3 sera valable le 27 mars. La date d'expiration des trois coupons est le 30 avril. Chaque coupon est bon pour l'achat d'une demi-livre de beurre.

Carnet de Rationnement No. 1

Les consommateurs voudront bien se rappeler que les coupons de sucre, de thé ou de café du Carnet de rationnement No 1 seront périmés à partir du 1er avril 1943. S'il vous reste encore de ces coupons et si vous avez besoin de quelqu'une de ces denrées, utilisez vos coupons avant le 1er avril.

Le Carnet de rationnement No 1 devrait contenir encore les coupons "Supplémentaire C" Nos 10 à 26 et les coupons "Supplémentaire B" et "D". Ces coupons y ont été insérés quand les carnets ont été émis au mois de juillet 1942, au cas où ils deviendraient nécessaires; mais il n'y a pas lieu de les utiliser.

Militaires en Permission

Des cartes de rationnement seront émises en faveur des militaires ayant obtenu une permission de 5 jours ou plus, sur présentation par les sous-officiers ou les soldats d'un permis, et, par les officiers, d'une lettre de leur adjudant.

Ceux qui quittent le Canada

Les règlements du rationnement prévoient que tout consommateur quittant le Canada doit remettre son Carnet ou sa Carte au plus proche Bureau de Rationnement.

Cette rubrique paraîtra chaque semaine dans ce journal afin de vous tenir au courant des choses relatives au rationnement. Découpez-la et conservez-la pour pouvoir y référer au besoin.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Procurez-vous la circulaire "Instructions sur la mise en conserve"

Si vous avez l'intention de faire des conserves cette année, ne manquez pas de vous procurer au Bureau de poste ou au Service du Rationnement, la circulaire "Instructions sur la mise en conserve." Quand vous l'aurez lue attentivement, complétez la formule "Demande de sucre pour la mise en conserve" que vous détacherez de votre Carnet de rationnement No 2, puis remettez-la au Comité local de rationnement (non au bureau régional) avant le 15 avril.

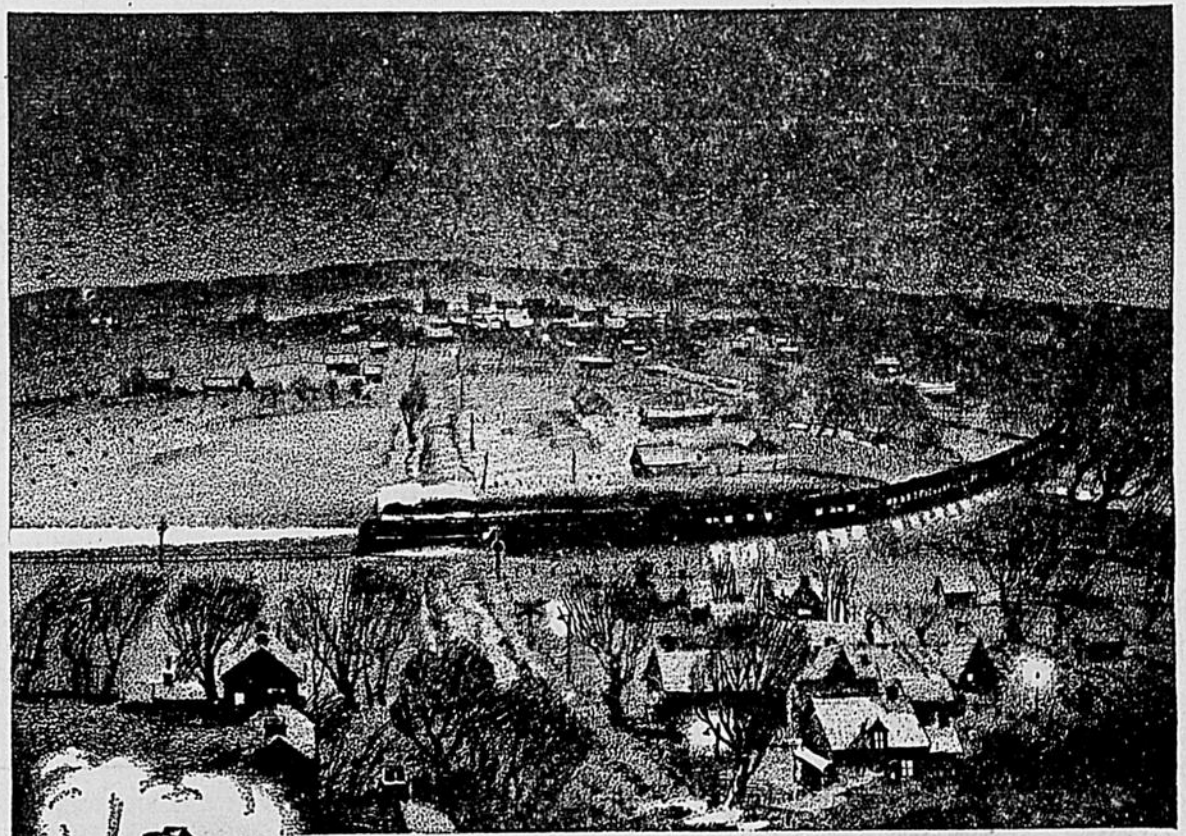
Faites votre demande sur votre propre carte, comme ménagère, pour tous les membres de votre famille, en indiquant le nombre de personnes, sans vous compter. Les cartes de ces personnes, portant seulement les numéros de série, devront être annexées à votre propre carte, puis expédiées au Comité local de rationnement avant le 15 avril.

Enfants de moins de 12 ans

Tout enfant qui n'avait pas 12 ans révolus le 1er mars 1943 n'a pas droit aux coupons de thé et de café.

Vérification Finale

Avant de détruire votre ancien carnet de rationnement, assurez-vous que les lettres et le numéro de série sont les mêmes que ceux qui figurent sur la couverture de votre nouveau Carnet. Si les lettres et les chiffres ne correspondent pas en tous points, envoyez immédiatement vos deux carnets au plus proche Bureau de rationnement, pour rectification. Comme mesure de précaution, nous vous conseillons de conserver la couverture de votre vieux carnet sur laquelle apparaissent les lettres et les chiffres d'identité qui vous ont été attribués pour la durée de la guerre.



CRI DE GUERRE 43

DE L'AUBE au crépuscule et du crépuscule à l'aurore, le sifflet d'une locomotive perce le silence, et vous savez qu'un train est en route.

C'est un cri de victoire lorsqu'il file, chargé de troupes, à la rencontre d'un convoi. C'est un cri impérieux lorsqu'il a dans ses flans un chargement précieux de tanks, de canons, de matériel de guerre fabriqué très souvent par les chemins de fer eux-mêmes. C'est un cri d'allégresse lorsqu'il transporte à l'usine la matière première dont s'alimente notre industrie de guerre. C'est un cri d'exultation lorsqu'il apporte des aliments, du combustible, toutes sortes de produits essentiels aux

quatre coins du Dominion. Vous l'entendez cet appel puissant du rail? C'est la voix de la plus vaste industrie de guerre au pays, la voix de vos chemins de fer. Une voix fière? Sans doute. Seuls les chemins de fer sont en mesure d'effectuer ces transports massifs; ils servent aussi efficacement la nation en temps de guerre qu'ils la servaient en temps de paix.

Les chemins de fer n'ont pas été pris au dépourvu. Ils étaient prêts au début de la guerre à mobiliser leurs ressources pour la victoire. Ils seront prêts à servir de nouveau le pays—un pays grandi par l'épreuve—lorsque la paix reviendra.

ÉVITEZ DE VOYAGER EN FIN DE SEMAINE ET LES JOURS DE FÊTE

LE TARIF DU FRET DES CHEMINS DE FER AU CANADA EST LE PLUS BAS AU MONDE

CANADIEN NATIONAL  PACIFIQUE CANADIEN

Ils servent dans la guerre comme dans la paix

La Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre

M. D.-B. Racey, représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, Edifice Bureau de Poste, Bureau 229, Trois - Rivières, Qué., nous envoie le communiqué suivant:



LES REPARATIONS DES VEHICULES AUTOMOBILES

Depuis le 1er mars les propriétaires ou chauffeurs de véhicules-automobiles à l'usage du commerce, y compris les taxis, ne sont plus tenus de présenter leur carnet de ration d'essence lorsqu'ils commandent quelque réparation à leurs véhicules.

M. J.-H. Berry, administrateur des véhicules-automobiles, vient d'émettre une ordonnance à cet effet. Cette ordonnance prescrit également que les sous-entrepreneurs de travaux de réparations tombent sous les règlements des priorités concernant les réparations.

DE LA MELASSE POUR USAGE AGRICOLE

Le bétail canadien qui prend ses vitamines et ses hydrates de carbone en mangeant de l'herbe verte et des légumes verts ensilés, mélangés avec de la mélasse, rumineront bientôt un produit entièrement canadien. C'est ce qu'a annoncé M. G.-W. Presant, administrateur des engrais d'alimentation, à la Commission des prix et du commerce.

En vertu d'un accord avec l'administrateur du sucre, l'administrateur des engrais d'alimentation, et du régisseur des produits chimiques, seule la mélasse extraite du sucre fabriqué avec des betteraves servira pour fins agricoles à partir de maintenant.

LES PRIX MAXIMA ET LES CHANGEMENTS DE TAXES

Les nouvelles taxes fédérales sur les marchandises et les services, annoncées par le ministre des Finances dans son discours sur le budget, peuvent être ajoutées aux prix maxima légalement reconnus qu'exigent les vendeurs de telles marchandises ou encore ceux qui offrent de tels services. Pour ce qui est des taxes qu'on a augmen-

Monsieur Armand Giroux, gérant du golf municipal de Montréal qui vient d'être nommé surintendant des jeux dans tous les parcs de la ville et au Jardin Botanique tout en conservant son poste de gérant du golf municipal.

tées ou des nouvelles taxes qu'on a imposées dans le budget de 1942, la Commission des prix et du commerce a émis une ordonnance autorisant la perception de ces taxes des consommateurs. Elle est entrée en vigueur le 3 mars.

On ne permettra aucune augmentation de prix si ce n'est pour les marchandises vendues ou les services qu'on offre et sur lesquels portent les nouvelles taxes ou celles qu'on a augmentées. De plus ni les fabricants ni les marchands ne pourront exiger une somme supérieure à celle que prévoient les taxes actuelles. Nul vendeur qui a payé ou qui est légalement obligé de payer une taxe nouvelle ou une taxe qu'on a augmenté n'a le droit d'ajouter aux prix maxima un montant supérieur à l'augmentation de taxe ou au montant de la nouvelle taxe qui porte sur les marchandises qu'il vend ou aux services qu'il fournit.

LES PRIX MAXIMA DES CIGARES

Afin de faire face à l'augmentation des taxes sur le tabac telle qu'indiquée dans le budget national pour l'année 1943-44, M. David Sim, administrateur du tabac à la Commission des prix et du commerce, a autorisé de nouveaux prix maxima de vente pour les cigares. Ces augmentations qui varient de 1/2 cent à 2 cents sur quatorze espèces différentes de cigares, sont entrées en vigueur le

LE CANADA A BESOIN DE 40 MILLIONS DE LIVRES DE GRAISSE

Voici VOTRE ARME SECRÈTE

GARDEZ LA Graisse ET LES Os



ET AIDEZ À ÉCRASER L'AXE !

La prochaine fois que vous ferez frire ou rôtir quelque chose, songez à la satisfaction que vous auriez de verser cette graisse chaude dans le dos d'Adolphe, de Tojo ou de Benito.

Vous pouvez faire encore mieux que cela. Avec la graisse, on fait de la glycérine, et avec la glycérine, on fait des explosifs pour faire couler leurs sous-marins et détruire leurs avions et leurs chars d'assaut. Les os fournissent de la graisse, ainsi que de la colle pour les industries de guerre.

Chaque cuillerée de graisse, chaque once de gras, et chaque os, cuit, cru ou sec, doivent être gardés.

Passez toutes les graisses au tamis ordinaire dans une boîte métallique propre à grande embouchure. Quand vous en avez une livre ou plus, portez-la à votre boucher. Il vous paiera le prix fixé pour la graisse et le gras, ou bien vous pouvez la remettre au Comité de Récupération Municipal QUI FONCTIONNE dans votre localité.

Vous pouvez travailler aux munitions dans votre propre cuisine. Travaillez donc tous les jours à la Victoire en gardant toute la graisse de rôti, tous les déchets de gras et tous les os.

Cette campagne de récupération durera jusqu'à la fin de la guerre.

MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE
Division de la Récupération Nationale

5 mars. Voici les anciens et nouveaux prix, ces derniers étant entre parenthèses: les cigares à 2 pour 5c (6c), à 3c chacun (4c), à 3 pour 10c (4c chacun), à 5c chacun (6c), à 5 pour 15c (5 pour 18c), à 2 pour 15c (2 pour 17c), à 10c chacun (11c), à 2 pour 25 (2 pour 27c), à 15c chacun (16c), à 3 pour 25c (3 pour 27c) à 3 pour 50c (3 pour 52c), à 20c chacun (21c), à 25c chacun (26c), à 40c chacun (42c).



L'année 1942 a été marquée par le rationnement du thé, du café, du sucre et, tout récemment, du beurre. Sur le premier cliché, l'une des techniciennes du ministère fédéral de l'Agriculture, est au travail, dans l'une des cuisines d'expérimentation, pour

prouver qu'on peut encore réussir de bons biscuits malgré le rationnement du sucre.

Dans les provinces d'Ontario et de Québec, on a fait appel à la collaboration du public pour économiser le combustible et l'électricité. De simples petits détails

comme le nettoyage des lumières et l'usage d'une lampe au lieu de deux ne sont nullement négligeables.

A droite, c'est l'heure du lunch pour la jeune employée d'usine. Inspirée par la campagne d'alimentation entreprise par les Ser-

vices d'Hygiène alimentaire du gouvernement, elle a commandé des mets nourrissants: un bon verre de lait, des fruits et des légumes, etc., au lieu de la barre de chocolat et de la bouteille de liqueur qui, trop souvent dans le passé, constituaient son dîner.

Cette campagne d'alimentation est entreprise pour relever le standard de la santé nationale au cours de 1943 et pour des générations à venir. Tous les Canadiens sont invités à collaborer à cette campagne et à se consacrer aussi aux tâches volontaires qui aideront la nation.

Le président...

(Suite de la page 1)

Des bureaux d'informations ? Combien en faudrait-il ? La radio ? On a donné, à mon avis, une importance trop grande à la radio en tant que véhicule de l'information publique. Entendre est bien; lire est l'essentiel. Le premier ministre prononce un discours à la radio; le public l'écoute, parce que tous les journaux ont annoncé le fait; mais le public le lendemain a recours à son journal pour lire le texte du discours, pour en peser les points. Le journal devient donc, dans le rouage de l'information, le véhicule par excellence".

M. Bertrand a dit un mot de la censure et des nouvelles de guerre: "La censure serait-elle trop sévère pour les journaux? Les règlements de la censure, en certains cas, trop arbitraires? Les déclarations officielles faites trop tardivement et parfois trop peu à point? Le public, à mon avis, a le droit d'apprendre toute la vérité sur les torpillages qui peuvent se produire sur les côtes canadiennes, sur les catastrophes ou les revers qui affectent directement le Canada... La diffusion rapide et à point de l'information publique de guerre entraverait ces nuées de rumeurs qui s'amplifient tellement en se propageant qu'un jour ou l'autre elles exigent des déclarations officielles qui, pour être entièrement en conformité avec les faits, n'en laissent pas moins subsister des doutes dans l'opinion publique. Si tous les torpillages dans le St-Laurent avaient été annoncés en bonne et due forme, et en temps et lieu, non seulement les faits seraient maintenant acceptés, mais on eût évité la discussion en cours, pour savoir si ce sont 20 ou 30 navires qui ont été coulés; jeu de cache-cache, bien puéril dans les circonstances."

Le rationnement du papier-journal

Le député de Terrebonne a condamné le rationnement du papier-journal. Si on voulait épargner le papier et réduire sa consommation, on aurait pu frapper ailleurs, dans les bureaux d'administration, par exemple. Le rationnement du papier-journal est une mesure injustifiée. M. Lionel Bertrand a parlé également de la publicité des boissons alcooliques. On l'a interdite complètement tout d'abord, puis on a permis aux brasseries et aux distilleries de publier des annonces en vue d'aider l'effort de guerre. M. Bertrand a fait remarquer que les brasseries et les distilleries américaines annoncent leurs produits à peines pages dans les magazines et journaux américains

que l'on vend au Canada. Ainsi les brasseries et distilleries américaines qui écoulent leurs produits au Canada pourront annoncer ceux-ci par l'intermédiaire des magazines américains. Ces magazines américains ont un tirage total au Canada de 1,118,000 exemplaires. Il y a là un cas d'injustice à l'endroit de notre presse.

M. Bertrand a mis en relief les services rendus par la presse quotidienne et hebdomadaire au gouvernement et à l'effort de guerre. La presse, en effet, publie gratuitement les innombrables décrets ministériels relatifs au contrôle de l'industrie et du commerce, aux prix des denrées et à leur rationnement. La presse épargne ainsi au Trésor fédéral des millions et des millions de dollars. Le gouvernement ferait un bon placement s'il publiait plus souvent des annonces payées dans les journaux.

Le député de Terrebonne n'a pas été tendre pour la Commission de l'information en temps de guerre. Les journaux ont trop d'informations courantes à leur disposition, a-t-il dit, pour s'intéresser à la publication de nouvelles ressassées, de propagande

banale, d'informations sans intérêt local. Le député de Terrebonne a fait quelques suggestions d'ordre pratique au sujet du travail que pourrait accomplir la Commission de l'information. Ce bureau de guerre tâtonne, perd son temps, coûte de l'argent au pays, ne lui apporte rien en retour.

M. Lionel Bertrand a terminé en demandant au gouvernement d'encourager, d'aider la presse. "Certes, a-t-il dit, chaque journal a ses opinions et il les exprime. La liberté de la presse est chose sacrée; quand elle existe dans un pays on a immédiatement la preuve que ce pays tient à se développer, à grandir, à vivre. La presse est une force directrice: priver une société d'une telle force, c'est la condamner à périr... Aussi le gouvernement se doit-il par des mesures appropriées et par des concessions de bon aloi, de faciliter la tâche de la presse à une époque où elle doit faire face à une besogne augmentée, à des obligations accrues, et lui permettre de remplir ainsi sa mission, toute sa mission: "renseigner le public".

On ne saurait mieux dire.



Sa Majesté la reine Elizabeth photographiée au cours d'une visite récente à un entrepôt de la Croix-Rouge, en Angleterre. Elle a fait de grands éloges des articles confectionnés par les Canadiennes.

ENCOURAGEZ VOTRE JOURNAL LOCAL

En accordant la préférence à ses annonceurs et en acquittant votre abonnement à l'échéance.

Nous Comptons 75 Années d'Existence

AUJOURD'HUI, nos deux pays font la guerre; ils sont engagés dans une lutte à outrance qui décidera de la survivance ou de la destruction de la liberté que nous avons façonnée et que nous chérissons.

Le soixante-quinzième anniversaire de l'institution de notre Compagnie est de peu d'importance à côté de l'ampleur formidable de cette lutte.

Néanmoins, à l'occasion de cet anniversaire, il semble convenable pour notre Compagnie, qui compte près de trente millions de détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, de manifester sa confiance en l'avenir, et son intention bien arrêtée de concourir à rendre cet avenir encore plus brillant que jamais dans le passé.

C'est que notre confiance s'appuie sur d'excellents motifs. En effet, notre industrie a été édiflée sur la confiance, sur la confiance en la puissance toujours grandissante du Canada et des Etats-Unis, sur la confiance en la probité de nos deux nations.

Au cours des 75 années qui se sont écoulées depuis que la Metropolitan a été fondée, c'est-à-dire depuis le 24 mars 1868, nous avons affronté crise après crise: guerres, paniques, dépressions et désastres variés. Mais, de chacune de ces crises, nos deux patries sont sorties plus vigoureuses que jamais. Et nous avons la ferme espérance que la même bonne fortune sourira encore à nos deux patries, que nous avons encore à vivre les plus glorieuses années de notre histoire.

Notre intention de concourir à rendre l'avenir plus brillant, s'appuie également sur

les meilleurs motifs. À la vérité, aucune industrie, croyons-nous, ne touche à la vie et aux aspirations de millions de gens de plus près que ne le fait la nôtre. Aussi, c'est un devoir évident pour nous d'aider ces gens à réaliser leurs rêves, leurs rêves d'instruction pour leurs enfants, de sécurité pour leur famille, de vieillesse qui subvient à ses propres besoins.

Dans le passé, nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir en plaçant avec prudence plus de six billions de dollars que nous détenions dans l'intérêt de nos détenteurs de polices. Nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir au moyen d'une gestion honnête et économique qui tendait à réduire au minimum le coût de l'assurance. Nous nous sommes efforcés d'accomplir ce devoir par notre diligence à concéder tous les bénéfices dont le montant a dépassé, au cours de nos 75 années d'existence, la somme de neuf billions et demi de dollars.

De plus, par la sage application de nos oeuvres d'hygiène instaurées en 1909, nous nous sommes efforcés de contribuer, dans toute la mesure possible, à rendre plus robuste et plus longue la vie de nos détenteurs de polices, cette vie qui, à compter de la naissance, est, en moyenne, de vingt ans plus étendue qu'elle ne l'était en 1868.

Et tout en accomplissant ces choses, nous nous sommes également efforcés d'être de bons citoyens. C'est que nous sommes intimement liés au Canada et aux Etats-Unis, et que l'avenir de ces deux pays est notre avenir. Aussi, en cette époque critique de notre histoire, nous le répétons, notre confiance en cet avenir n'a jamais été plus solide.

75^{ième} ANNIVERSAIRE 1868-1943



Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

NEW-YORK


Frederick H. Ecker, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Leroy A. Lincoln, PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

Edwin C. McDonald, VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATEUR



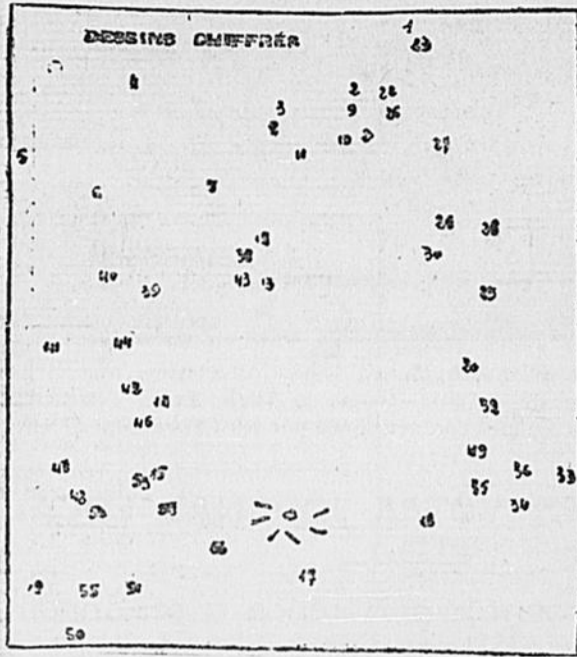


LE BIEN PUBLIC

Journal hebdomadaire
publié le jeudi.
par
Les Éditions du Bien Public.
(Firme enregistrée)
aux ateliers de
l'Imprimerie du Bien Public.
1563, rue Royale. Tél. 640.
Trois-Rivières, (Québec).

ABONNEMENT
1 an: \$2. 6 mois: \$1

Directeurs-proprétaires :
Raymond DOUVILLE
Clément MARCHAND



Quel est ce fruit si juteux?...

Il suffit de joindre les chiffres entre eux par un trait assez épais de crayon. Lorsqu'un chiffre manque, cela indique qu'il faut cesser le trait et le reprendre au nouveau chiffre.

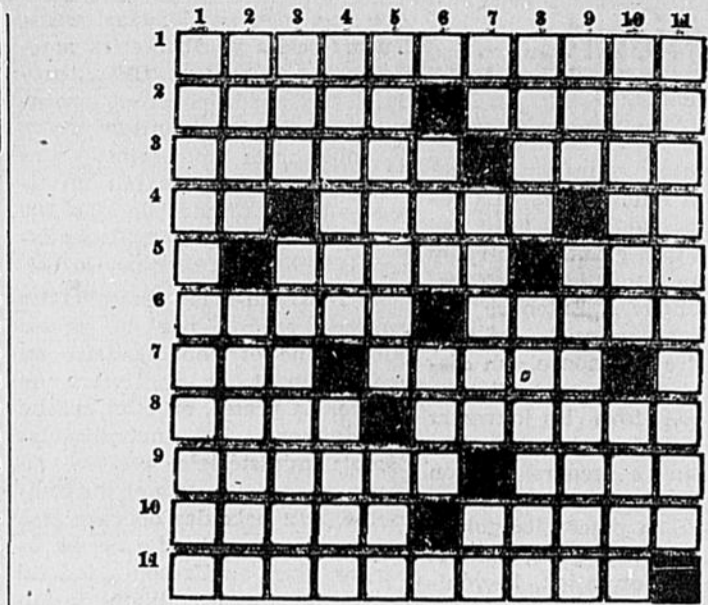
Cinéma de PARIS

"LA FAMILLE DURATON"

Le Cinéma de Paris mettra à l'affiche, samedi prochain, pour la première fois le film "La Famille Duraton". C'est la plus originale comédie jamais sortie des studios français. Elle est basée sur une émission radiophonique qui, en France, avant la guerre avait un succès énorme.

L'idée qui est de l'auteur-acteur Noël-Noël est ingénieuse et nouvelle. Un speaker de radio par suite d'une panne d'auto pénètre chez les Martin. De braves gens. Il écoute leurs propos à table et se dit qu'une telle verve, qu'un tel don d'observation feraient merveille à la radio. A l'insu de la famille il branche un micro dans la lampe-suspension et voilà les Martin dans l'air. On en apprendra de belles car Papa Martin ne mâche pas les mots! Les potins du village, les événements du jour... et du monde sont commentés par des Français moyens qui ont leur franc parler. Papa Martin est devenu une sorte de diable boiteux qui voit tout... qui dit tout.

Comment tout cela finira... le dénouement du film vous réserve des surprises assez imprévues. Le pot aux roses sera découvert et le speaker passera un mauvais quart-d'heure mais le père Martin aura sa revanche avec la gloire radiophonique en plus. Mais il faut voir comment cela se passe. Outre Noël-Noël qui a le rôle du père Martin l'on applaudira Jules Berry, Marguerite Deval, Blanche Brunoy, Sinoel, Carette, Marcelle Vallée, Jean Granier et autres sans oublier les grandes vedettes de la radio française Jeanne Sourza, Jean-Jacques Vi-



HORIZONTALLEMENT

- 1.—De Yougoslavie.
- 2.—Faire subir à quelqu'un la peine d'un crime — Doux.
- 3.—Petits des oies — Tête de rocher.
- 4.—Adverbe de négation — Qui rit — Ancienne ville de Gaule.
- 5.—Anneaux de fer — Être fantastique.
- 6.—Champignon, type de la fa-

- mille des "mucorinées" — Mollusque limaciforme.
 7.—Époque — Qui reçoit les leçons d'un maître.
 8.—Boîte pour recueillir les bulletins de vote — Instruments de chirurgie.
 9.—Régulateur de volume par réaction — Préposition, marque privation.
 10.—"CATI" — Poil épais, doux et frisé du mouton.
 11.—Planètes secondaires.

Solution du problème précédent

TERRORISÉS
 USES SERPE
 BUTE COTIER
 ELA ARCEP
 REPESESSE
 CANCOLIEN
 UT SELESTAT
 LITTESICI
 ISATISCRIN
 NONESIRENE
 ENTRETOISES

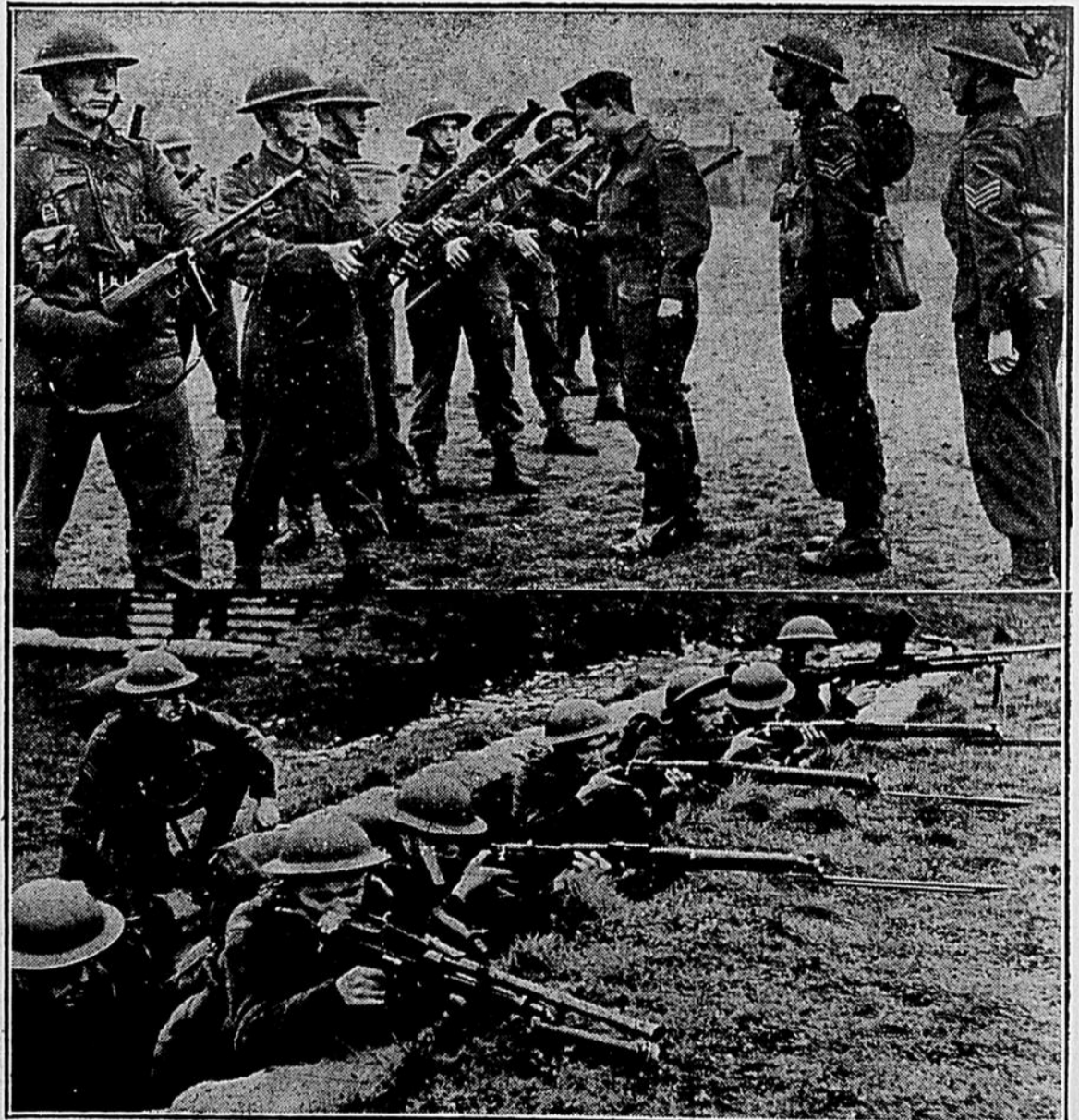
VERTICALEMENT

- 1.—Insectes lépidoptères qui attaquent les arbres fruitiers.
- 2.—Celui des cinq sens par lequel on perçoit les sons — Reine de Castille et de Léon.
- 3.—Qui n'admettent pas de division — Prêt à cens une propriété.
- 4.—Se dit d'un éclairage si brillant qu'il peut remplacer l'éclair du jour — Suit en justice.
- 5.—Trace profonde que les roues des voitures laissent dans les chemins — Oignon d'une odeur très forte.
- 6.—Condiment — Article simple.
- 7.—Article simple féminin—Commune de Suisse (Zürich) — Mesure itinéraire chinoise.
- 8.—Qui a une saveur rude et désagréable — Informât, donnât avis.
- 9.—Couvre de vêtements—Terrain planté de frênes.
- 10.—Débarrassée des noeuds — Ville d'Autriche.
- 11.—Laiçasse, exsudasse.



C'est le Comité de la Récupération qui serait fier si les aboiements de "Pateau" pouvaient réveiller le monstre endormi d'un sommeil millénaire et l'inciter à traîner sa carcasse à l'usine de munitions.

Naturellement, elle serait un peu vieillie et desséchée! Mais nous, dans nos demeures, dans les restaurants, dans les hôtels, dans les champs, nous pouvons ramasser les os frais et les vieux os qui traînent et qui ont une réelle valeur pour la production de la glycérine, employée à la fabrication des explosifs.



Il faut que le canon d'une arme à feu soit d'une propreté immaculée, pour l'inspection de commandant — sans quoi on risque une sanction. Le commandant du contingent de renfort du Régiment de Maison-neuve en Angleterre, le lieutenant Yvon David, de Montréal, examine en haut le canon de mitraillettes et de fusils d'un peloton. Derrière lui, les sergents Ubald Thériault, de Montréal, et Pierre Senneville, de Montbeillard, Témiscamingue. — Chez les hommes, on remarque, de gauche à droite: les soldats Roland Ferns et René Lamoureux, de Montréal; Roland Tremblay, de La Reine, Abitibi; Raymond Cadorette, de Shawinigan Falls; Edgar Paul, de Lachute Mills; Gérard Labbé, du Sault-au-Récollet, et Yvon Burelle, de St-Jovite, comté de Terrebonne. En bas, des soldats du même régiment prennent la position de tir, dans une tranchée.

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'HISTOIRE de la PROVINCE de QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris. (Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée,
 1564, rue Saint-Denis, Montréal — — — — Lancaster 2386

JEAN RIQUART...

(Suite de la page 2.)

possédait un caractère ombrageux et que tout son règne fut marqué de procès avec ses censitaires, les seigneurs voisins et le curé de Batiscan, l'abbé Gervais Lefebvre. Cet époux effacé de Madeleine de Verchères ne prenait le premier plan que lorsqu'il s'agissait de chicanes.

Le 15 août 1715, la famille Ricard s'était rendue au manoir seigneurial pour travailler à la moisson, "et comme ils estoient tous dans un appartement du dit Sieur de la Pérade en attendant l'heure de commencer leur travail, un enfant du Sr de la pérade vint frapper quelques chiens qui les avoient suivis... ce qu'ils voulurent empêcher mais lenfant ne voulut cesser, ce qui obligea la femme de Jean Ricard son fils de dire: voilà un enfant qui est bien malin. Ce quantendant le dit Sieur de la pérade il se mit à la frapper rudement a coups de pied et a coups de poing layant mesme jettée plusieurs fois par terre ne sestant pas contenté de cela les autres qui estoient presents se presentant pour luy représenter qu'il avoit tort de fraper et maltraiter ainsi une (...) dans lestat ou elle estoit estant enceinte ce qui le mit dans une telle fureur qu'il ne se contenta pas seulement de frapper a coups de pied et a coups de poing mais prit une grosse canne en frappa rudement une fille du suppliant et ledit Jean Ricard son fils, et comme il vit que ceux qui estoient presents faisoient leur effort pour lempescher de fraper il se mit dans une telle rage qu'il fut chez luy prendre un fusil..."

Jean Ricard père déposa une plainte contre le seigneur de la Pérade, plainte qui fut présentée à l'intendant Bégon, et qui fut transmise ensuite par l'intendant à Louis Rouer d'Artigny, Lieutenant particulier en la prévôté de Québec. Ce dernier procéda à des interrogatoires, le 11 février 1716, et les dépositions de quatre témoins confirmèrent les dires de Jean Ricard. (8)

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Nous voici rendus à l'année 1720. La vie de Jean Riquart est pratiquement terminée: il a soixante-quinze ans. Mais sa femme est encore relativement jeune: elle a soixante ans. Ils regardent leurs enfants et leurs petits-enfants vieillir, grandir et évoluer autour d'eux. Car trois de ses fils sur quatre sont mariés et ont chdoisi la profession de leur père, dans la même paroisse.

Le 31 janvier 1721, Jean Riquart et sa femme vendent à Pierre Rivard Lanouette la partie de terrain qui revient en héritage à Madame Riquart, à la suite de la mort de son père, Pierre Pinot. Il s'agit d'un demi-arpent de terre sur la concession qu'avait défriché Pierre Pinot en 1668. Le prix de vente convenu est 400 livres tournois.

En 1723, le 21 juillet, (9) le vieux couple se donne au plus jeune des fils, François, demeuré sur la terre du bas de Sainte-Anne, qui était dans la censive du fief Dorvilliers. (10) François obtient par cette donation deux arpents de largeur du côté sud de cette terre de quatre arpents. C'est là que Jean Riquart mourut, trois ans plus tard, le 8 juillet 1726. Voici, tel qu'inscrit aux registres de la paroisse, son acte de sépulture :

"Le neuf juillet mil sept cent vingt six j'ay inhumé selon la coutume de ce diocèse, dans le cimetière de cette paroisse Sainte-Anne, le corps de Jean Riquart, décédé à l'âge d'environ quatre-vingt dix ans (11) dans sa maison le jour précédent, ayant reçu avec toutes les marques extérieures de la plus solide piété, tous les sacrements. La cérémonie a été faite en présence de grand nombre de paroissiens, et entr'autres de Mathurin Barry, de Jacque Rochereau et de Antoine Guibaud, lesquels tous ont déclaré ne sçavoir signer, de ce enquis selon l'ordonnance.

Ainsi signé: Joseph Voyer, prêtre.

Son épouse ne mourut que huit ans plus tard, le 26 mai 1734. Voici son acte de sépulture:

"Le vingt-sept mai mil sept cent trente quatre j'ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse Sainte-Anne près Batiscan, le corps de Marie-Madeleine Pinot veuve de feu Jean Riquart, décédée le jour précédent, dans la foy catholique, en la maison de son fils François Riquart, estant âgée d'environ soixante et quinze ans. La cérémonie a été faite en présence de plusieurs gens de la paroisse, et entr'autres de Jean Charrets et de Mathurin Baril, lesquels ont déclaré ne savoir signer de ce enquis suivant l'ordonnance. (J. Voyer, prêtre).

Le 15 août 1730, la veuve de Jean Riquart avait passé un acte d'accord avec tous ses enfants, à la suite du partage des biens de son mari, la part déjà donnée à François Riquart étant mise à part. Par cet acte elle déclarait "céder, délaissier et transporter son quart de meubles et bestiaux aux susnommés ses enfants, à ses conditions qu'ils lui feraient dire chacun à leurs particuliers deux messes basses de Requiem pour le repos de son âme dans le cours de l'année après son décès". Cet acte était passé en présence de deux voisins, Louis Baril et Pierre Richer.

Le 30 juillet 1735, dernière apparition officielle de Jean Ricart et de son épouse dans les registres. Devant le notaire Pollet, leurs enfants réunis à la maison de François Riquart, font à l'amiable le partage de la succession, qui consiste en

(8) Inv. d'une collection, Vol. 1, p. 59 (Archives de la Province). Détails fournis par M. Antoine Roy, archiviste provincial.
 (9) Greffe Dubreuil, notaire à Québec.
 (10) Jean Riquart possédait encore sa terre de 2 arp. par 40, sur la rivière Sainte-Anne, entre la terre de la veuve Mathurin Lévesque et une autre appartenant au seigneur Dorvilliers, mais il n'y habitait point. (Cf. "Aveux et dénombrement pour 1723").
 (11) D'après les recensements de 1667 et de 1681, il aurait eu 80 ans.

deux arpents de terre de largeur sur quarante de profondeur, voisin des deux arpents déjà donnés à François qui ne peut pour cette raison participer au partage.

Les dix enfants sont présents ou représentés par procuration donnée à un de leurs frères. Jean Riquart peut être fier de son oeuvre. Soixante-huit ans ont passé depuis son arrivée à Sainte-Anne, comme colon, comme pionnier. Il a certainement fait sa part, sa large part. Il a lui-même peiné pendant soixante ans, jour après jour, année par année. Et ses enfants, maintenant, continueront son oeuvre. Ils sont dix: quatre fils, qui continueront à cultiver la terre, comme lui; et quatre filles, qui ont toutes épousé un colon, comme lui.

C'est certainement à des types de paysans comme Jean Riquart, que le grand fabuliste La Fontaine, illustre contemporain de notre humble colon, pensait lorsqu'il faisait dire à son laboureur :

"Travaillez, prenez de la peine;
C'est le fonds qui manque le moins".

Pendant deux cent soixante quinze ans, les générations de Riquart, devenues Ricard, se sont succédées sans interruption, dans la paroisse de Sainte-Anne.

Raymond DOUVILLE.

Prisonniers de guerre et agriculture

A une conférence agricole tenue à Saskatoon, le ministre de l'agriculture de Saskatchewan est informé que les cultivateurs de cette province accepteraient volontiers des prisonniers de guerre italiens et des Japonais pour travailler aux champs.

SIROP MATHIEU
TOUX, RHUMES, BRONCHITES

CASSE LA TOUX

ERNEST-L. DENONCOURT
ARCHITECTE

1391, RUE ROYALE
Téléphone 963.

LA MEDECINE INDIENNE, ENRG.
Le créateur: Philippe Desfossés.

Le célèbre Baume Indien (contre rhumatismes, grippe, bronchites) 40c la bout.
 Extracteur indien (contre cors et verrues) boîte .25c
 Poudre indienne (catarrhe et maux de tête) boîte .25c
 Pommade indienne (pour hémorroïdes) . . . boîte .25c
 Purificateur du sang indien (pour le sang, la bile, nerfs, vers, constipation) pinte \$1.
 Emplâtre indienne (tous genres de douleurs) . . . 25c

S'adresser à
50, St-Alphonse, (2e étage)
Cap-de-la-Madeleine Ouest.

Faire-parts

Une spécialité de
L'IMPRIMERIE DU BIEN PUBLIC
1563, rue Royale, Tél.: 640
Trois-Rivières.

Pour tous vos Combustibles

Appellez **437**

- ★ PESEE AUTOMATIQUE
- ★ LIVRAISON RAPIDE
- ★ SERVICE IMPECCABLE
- ★ CHARBONS — HUILES - BOIS

HARBONNERIE ST-LAURENT, Limitée

Des milliers de clients satisfaits.

Rue Du Fleuve. Succ. rue Milot

L'armée canine attend les envahisseurs !



Ironie du sort, ce sont des chiens bergers—race créée par les Allemands—qui aident à défendre l'Angleterre contre toute invasion possible des Nazis. Les chiens jouent un grand rôle dans l'organisation des « forces armées » de la Grande-Bretagne et ils prennent place dans la première ligne de défense. L'entraînement de ces intelligentes bêtes se fait « quelque part » en Angleterre. Sur les 70,000 chiens offerts au ministère de la Guerre, on en choisira quelques milliers qui composeront l'élite de l'armée canine.

LE CONCERT DE LA MAITRISE

Ces petits chanteurs de Saint-Sacrement remportent un triomphe.

Empêché pour cause de maladie de présider le concert de la Maîtrise St-Sacrement, M. Wilfrid Pelletier de Montréal a été remplacé par M. J.-A. Thompson, musicien distingué de notre ville qui, après avoir entendu les magnifiques interprétations de cet ensemble de jeunes voix, s'est écrié: "Quel travail, quelle patience et quelle satisfaction!"

Ce témoignage spontané rendu aux petits chanteurs et à leur directeur, le R. F. André, E. C., résumait le sentiment enthousiaste des centaines d'auditeurs enthousiastes qui remplissaient hier soir l'Auditorium De La Salle.

Le premier concert de la Maîtrise de Saint-Sacrement a été pour le Trois-Rivières ami de la musique la révélation de l'année. Ce qu'il a fallu, comme le disait M. Thompson, de travail et de patience pour discipliner ces jeunes voix, leur inculquer le sens de la musicalité à un aussi haut degré de perfection.

Les petits chasteurs ont rendu vingt-et-une chansons, conservant la maîtrise de leurs moyens jusqu'à la fin. Tous les auditeurs ont eu l'impression d'un chœur ordonné, discipliné et fort bien balancé.

Nous formulons le voeu que la Maîtrise dirigée par le R. F. Laurent se fasse connaître au dehors où elle ne manquerait pas d'obtenir les plus vifs succès, contribuant ainsi au bon renom des Trois-Rivières.

CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 22 mars 1943 a passé un règlement intitulé: "No 25-T, Règlement modifiant le règlement imposant certaines taxes dans la cité, quant à ce qui concerne la taxe générale sur les immeubles, fixant la date de complétion du rôle de perception, assujettissant la signification des comptes de taxes aux contribuables et la publication des avis à cet effet aux articles 74 et 75 de la charte, établissant la section 3-C du règlement No. 25, relativement à l'escompte sur taxes et abrogeant les règlements 25-P, 25-PP, 25-P-2 et 25 P-3" lequel règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de Ville,
Trois-Rivières,
24 mars 1943.

Georges BEAUMIER,
Greffier.

AVIS PUBLIC

EST donné par les soussignés en leur qualité de fiduciaires à leurs père et mère, Edmond Spénard et Marie-Louise alias Louisa Chartré, ci-devant domiciliés au No 215 rue Ste-Anne, Trois-Rivières, qu'ils ne seront pas responsables d'aucune dette contractée par l'un ou l'autre de ceux-ci sans autorisation écrite de leur part.

Trois-Rivières, le 18 mars 1943.
Adresse:

Auguste Spénard
Gratien Spénard
No 1, rue Toupin
Cap-de-la-Madeleine,
P. Q.

(3fs-18-25mars-1er avril.)



La Croix-Rouge canadienne, répondant à l'appel de milliers de victimes des bombardements aériens, leur a procuré vivres et vêtements. On voit ici un entrepôt de conserves, en Angleterre.

AVIS PUBLIC

CANADA,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières.

COUR SUPERIEURE

MAJORIC MARCHAND, commerçant de St-Tite,
Requérant,

— vs —

ZEPHIRIN MARCHAND, de Fall River, état de Massachusetts, un des Etats Unis d'Amérique,
Intimé,

— & —

WILLIAM P. GRANT, registra-
teur pour la division d'enregis-
trement de Champlain,
Mis-encause.

IL EST ORDONNE à l'intimé de comparaitre sous un mois aux
Trois-Rivières.

Le 18ième jour de mars, 1943.

Ad. PROVENCHER,
Protonotaire, C. S.,
District des Trois-Rivières.

Mes. Trudel & Legris,
Procureurs du Requérant.

Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin; je ne l'ai jamais été, mais celle d'un honnête homme est abominable. — J. de Maistre.

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter. Règle-
ment de faillites et de
successions. Examens de
titres. Difficultés com-
merciales. Collection,
etc.

Bureau: 306 Radisson
Tél.: 491. Trois-Rivières.

LA LAURENTIENNE

Compagnie
d'Assurance-Vie

ROLAND PAILLE
Gérant de District

300, Bonaventure, Tél. 1742
Trois-Rivières.

J. H. René de Cotret, C.G.A.

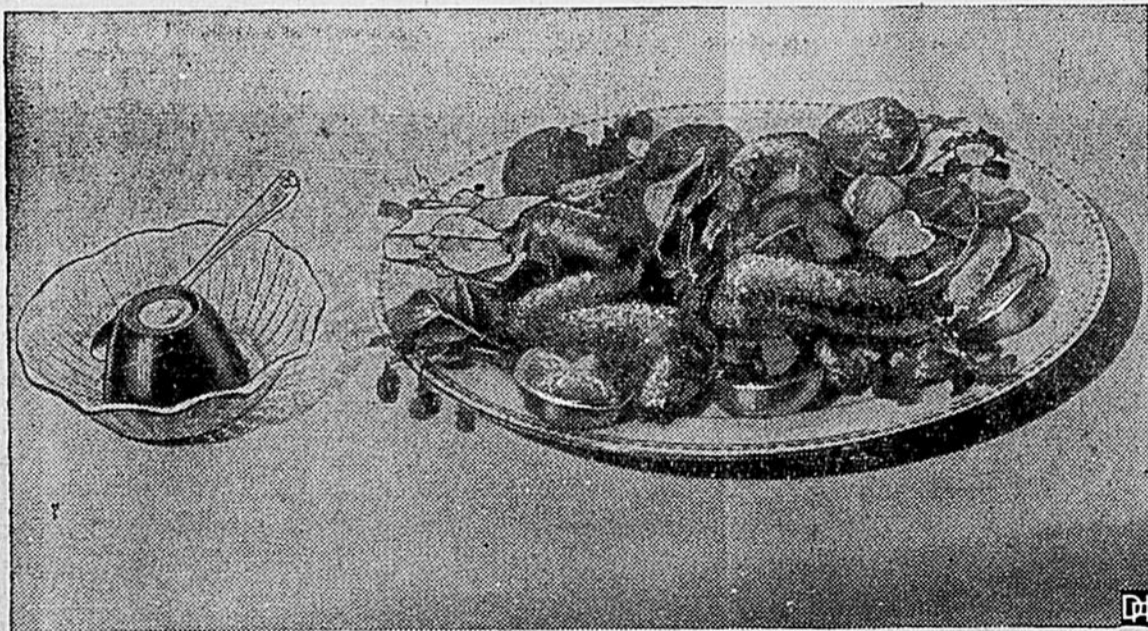
Henri Ferron, C.A.
Roland Nobert, C.A.

RENE DE COTRET, FERRON & CIE

Auditeurs et Syndics
Comptables Licenciés

137, rue Radisson

Trois-Rivières



Pour vous changer un peu de l'ordinaire poulet rôti, voici une heureuse suggestion: Faites cuire partiellement le poulet en le faisant mijoter avec très peu d'eau dans une casserole recouverte. Il ne faut pas ajouter de sel à l'eau pour cette première cuisson car le sel rend la chair plus sèche. On plonge ensuite les morceaux de poulet dans une pâte à frire et on le fait frire à grande friture pendant 10 minutes. On peut aussi le tremper dans l'oeuf battu et la chapelure, et le faire sauter ou frire pendant 15 minutes.

En vous adressant à la Division de l'Extension et de la Publicité, au ministère de l'Agriculture, à Ottawa, vous pouvez obtenir gratuitement le "Guide du Consommateur de Volailles" avec de nombreuses recettes.



Chaussures

De qualité pour toute
la famille

CHEZ

J. A. GOSSELIN

1392, rue Hart -- Téléphone 537
ELEGANCE CONFORT DUREE



Nous pouvons vous assurer que nous avons exactement la chaussure qui vous convient. Notre longue expérience dans le commerce de la chaussure est votre garantie de satisfaction.

J. A. GOSSELIN

Orthopédiste Technicien Gradué
Chaussures pour toute la famille.

1392, rue Hart - Tél.: 537 - Trois-Rivières